



**GASTON DOUMERGUE**

**Du modèle républicain au Sauveur Suprême**

par

**Jean RIVES**

PRESSES DE L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE TOULOUSE

Chem<sub>54</sub>

*V'la, le raccommodeur !*

196.8775  
31  
Ecole

Centre d'études et de recherches  
sur la mythographie politique

92

GASTON DOUMERGUE

Du modèle républicain au Sauveur Suprême

par

Jean RIVES

328

3° L6<sup>57</sup>  
19910

Centre d'études et de recherches  
sur la géographie politique

GASTON DOUMERGUE

Du modèle républicain au savoir suprême

Jean RIVES

DL-210925-21091

A FABRICE

GASTON DOUMERGUE

Du modèle républicain au Sauveur Suprême

Œuvre publiée avec le concours

du C.R.L. Midi-Pyrénées

© 1984

Éditions de l'Institut d'Études Politiques

1 rue des Écoles, 75013 Paris

11000 Toulouse

ISBN n° 2-7081-45-8





**Ouvrage publié avec le concours  
du C.R.L. Midi-Pyrénées.**

© et diffusion

Presses de l'Institut d'Etudes Politiques  
2 ter, rue des Puits-Creusés  
31000 Toulouse

ISBN n° 2-903847-46-6

Nous tenons à adresser ici nos remerciements à toutes les personnes qui nous ont aidés et encouragés dans nos recherches. Nos remerciements vont à Monsieur le professeur Carbonell qui a bien voulu accorder de diriger ce travail. Ses encouragements et ses conseils nous ont été d'un grand secours. Notre reconnaissance s'adresse plus particulièrement à Madame Colette Audry et Madame Durand-Cavelin, toutes deux de l'Institut Domergue, qui par leurs témoignages écrits et oraux, par les lettres et photos qu'elles ont bien voulu nous prêter, nous ont fourni des renseignements indispensables. De même, Monsieur Coudere, ancien maire d'Aigues-Vives, qui a mis à notre disposition tous les documents qui se trouvaient dans la maison natale du président. Une grande merci également à Madame Fabre, directrice de la Bibliothèque municipale de Tournefeuille, notre collègue Monsieur Viala, conseiller municipal, et Monsieur le professeur Jean Estève, nous leur devons la découverte des archives d'Aigues-Vives. Nos remerciements vont encore à tous les habitants d'Aigues-Vives ou de Tournefeuille qui ont bien voulu nous confier leurs souvenirs. Nous salueons par ce terminant les collègues qui ont accepté de répondre à nos lettres: Messieurs les professeurs Gaudes, Euard et Ligon, et les directeurs des Archives départementales de l'Aude, du Gard et de la Haute-Garonne ainsi que leur personnel, qui nous ont toujours apporté un concours compétent et amical. Ces remerciements ont la marque de notre gratitude pour leur aide précieuse. Enfin nous tenons tout particulièrement à remercier Monsieur le professeur André Cabanis, directeur de l'Institut d'Etudes politiques de Toulouse, qui très amicalement nous a offert d'éditer ce travail aux Presses de l'Institut d'Etudes Politiques.

A FABRICE



BL-21101932-31091

A FABRICE

Le présent ouvrage est publié avec le soutien  
de l'U.R.L. Midi-Pyrénées

© 1998  
Imprimé en France  
Éditions de la Pyramide  
10, rue de la Pyramide  
31000 Toulouse  
Téléphone : 05 61 21 10 10



Nous tenons à adresser ici nos remerciements à toutes les personnes qui nous ont aidés et encouragés dans nos recherches. Nos remerciements vont à Monsieur le professeur Carbonell qui a bien voulu accepter de diriger ce travail. Ses encouragements et ses conseils nous ont été d'un grand secours. Notre reconnaissance s'adresse plus particulièrement à Madame Colette Audry et Madame Durand-Gasselien, petites-nièces de Gaston Doumergue, qui par leurs témoignages écrits et oraux, par les lettres et photos qu'elles ont bien voulu nous prêter, nous ont fourni des renseignements inestimables. De même Monsieur Couderc, ancien maire d'Aigues-Vives, qui a mis à notre disposition tous les documents qui se trouvaient dans la maison natale du président. Que soient aussi remerciés Madame Dabernat, directrice de la Bibliothèque municipale de Tournefeuille, notre collègue Monsieur Viaud, conseiller municipal, et Monsieur le professeur Jean Estèbe, nous leur devons la découverte des archives d'Aigues-Vives. Nos remerciements vont encore à tous les habitants d'Aigues-Vives ou de Tournefeuille qui ont bien voulu nous confier leurs souvenirs. Nous n'oublierons pas en terminant les collègues qui ont accepté de répondre à nos lettres: Messieurs les professeurs Combes, Huard et Ligou, et les directeurs des Archives départementales de l'Aude, du Gard et de la Haute-Garonne ainsi que leur personnel, qui nous ont toujours apporté un concours compétent et amical. Que tous trouvent ici la marque de notre gratitude pour leur aide précieuse. Enfin nous tenons tout particulièrement à remercier Monsieur le professeur André Cabanis, directeur de l'Institut d'Etudes politiques de Toulouse, qui très amicalement nous a offert d'éditer ce travail aux Presses de l'Institut d'Etudes Politiques.



## INTRODUCTION

"Vive la biographie !", écrivait en 1979 Jean-Noël Jeanneney (1). Effectivement un colloque, tenu à la Sorbonne les 3 et 4 mai 1985, constatait un "boom sur les biographies", "un véritable phénomène d'édition", "la biographie se porte bien", en un mot que la "marée biographique" prenait l'aspect d'une inondation (2). Cela reflète une réalité indiscutable, vérifiée par les travaux de Daniel Madelenat (3). Il est significatif que Pierre Chaunu, un des initiateurs de l'histoire sérielle, salue "Clio biographe". A côté de la nouvelle histoire, vouée à la collectivité, "n'est-il pas sain et légitime, écrivait-il, qu'un autre courant s'efforce de retrouver la palpitation de l'être, le destin individuel et le drame de la conscience ? (4)".

Nous ne reviendrons pas sur les raisons invoquées du succès actuel du genre biographique, longtemps abandonné, voire méprisé par les historiens. Simple foucade, engouement passager, crépuscule d'un historicisme à la recherche de valeurs perdues, réhabilitation du sujet au détriment de l'histoire collective, et en ce sens manifestation d'une révolution individualiste, la vogue actuelle de la biographie, qu'elles qu'en soient les raisons, est un fait facilement constatable par tous. Longtemps abandonnée aux journalistes, la biographie ressortait tout au plus d'une certaine histoire académique, que l'École des Annales venait de condamner. Michel Vovelle à cette occasion de remarquer : "Qu'on fut ou non adhérent à part entière de l'École des Annales... on était tenté d'en parler, suivant la formule comme d'une histoire qui n'est plus la nôtre, de la ranger dans les dernières expressions d'une histoire historisante en voie d'extinction (5)".

Or il ne manquait pas de souligner ce qu'une telle attitude pouvait avoir de paradoxale si l'on se remémore le rapport somme toute ambigu des pères fondateurs de l'École des Annales à la biographie : "car qu'est-ce donc, écrivait-il, que La Religion de Rabelais... ou Un destin, Martin Luther, sinon des démonstrations décisives de la nouvelle démarche, par le biais de la biographie ? (6)". Néanmoins il avouait que pour les gens de sa génération : "la biographie était devenue un exercice de style dépassé (7)".

A l'inverse des Anglo-Saxons, qui n'avaient jamais abandonné le genre biographique, cette désaffection devait avoir de graves conséquences historiographiques, bientôt constatées par les historiens français. Ainsi Jean-Baptiste Duroselle devait déplorer l'absence de biographies sur bien des acteurs importants de l'histoire contemporaine, et dresser un constat sévère pour la recherche historique. "Il n'y a rien de sérieux, écrivait-il, sur Gambetta, sur Jules Ferry, sur Jules Grévy, sur Freycinet, sur Méline,



sur Charles Dupuy, sur Brisson, sur Casimir Périer, sur Félix Faure, sur Loubet, sur Rouvier. Rien sur Delcassé, sur Hanotaux ; pas grand chose sur Clémenceau. Plusieurs volumes de Suarez sur Briand, mais le sujet demande à être repris. Un bon livre de Pierre Miquel sur Poincaré... Il n'y a rien sur Barthou...(8)".

Arrêtons là une énumération accablante, d'autant que depuis certaines de ces lacunes devaient être comblées. Mais il faut bien admettre, comme l'écrivait Félix Torres, : "qu'un paradigme avait chassé l'autre et ce de façon exagérée. Créées en 1929 à Strasbourg, les Annales avaient instruit avec une vigueur toute militante le procès de l'histoire événementielle et positiviste, déclaré la mort du politique et de l'individu (9)".

La longue énumération de ces lacunes historiographiques suffit à elle seule à justifier ce travail. Pourtant n'y figure pas l'objet de notre étude. Est-ce à dire que Gaston Doumergue ne méritait pas cet intérêt ? Lui-même, avec la modestie qui le caractérisait était porté à le croire. Il s'est toujours refusé à écrire ses Mémoires, et la mort qui le surprit en 1937 n'est en rien responsable du fait que nous possédions peu d'écrits de sa main. Il s'en est expliqué à ceux qui le pressaient d'écrire ses Mémoires : "On m'a demandé d'écrire mes Mémoires... On m'a offert des fortunes... J'ai décliné les invitations, autant par désir de rester équitable envers les autres qu'envers moi-même (10)". Il ajoutait qu'elles n'auraient pas manqué de contredire bien des assertions de ceux qui n'avaient pas sa retenue.

Mieux, il lui déplaisait que l'on veuille écrire sa biographie. Pierre Lafue, qui a fait dans ce but le voyage à Tournefeuille, énumère les résistances qu'il a rencontrées. Il écrit le 30 mai 1933 : "Mon projet n'a pas été accepté par Doumergue sans réticences. Vous savez, m'a-t-il dit, que je n'aime pas beaucoup faire parler de moi... Aussi ne serez-vous pas surpris que votre proposition d'écrire ma biographie m'émeuve et m'inquiète quelque peu... Je ne veux pas cependant vous faire de la peine, et répondre à votre proposition si flatteuse par un refus. C'est donc une acceptation de principe, mais assortie de réserves que je vous exposerai plus tard". Coquetterie d'un homme politique qui entend se faire prier et qui finit par céder ? Nullement ! En effet, le 5 juin, Pierre Lafue reçoit une seconde lettre, dans laquelle Gaston Doumergue émet de nouvelles réserves : "Votre projet de développement, que vous avez l'intention de donner à votre étude, et que m'a permis de mesurer le plan sommaire que vous m'avez envoyé, ont fait surgir dans mon esprit beaucoup d'hésitations et de scrupules. Je ne veux pas faire parler de moi, et l'on en parlerait fatalement si votre livre était publié avec le développement que vous prévoyez..." Et Lafue de remarquer dépité : "Je croyais tout réglé... cette seconde lettre a failli remettre tout en cause". Aussi se résigne-t-il à soumettre un projet beaucoup plus restreint qui sera finale-



ment accepté. "J'ai donc satisfaction, conclut-il, non sans peine. Mon dessein s'est retréci, mais j'essayerai de tirer le maximum des entretiens que je vais avoir avec le sauveur réticent(11)". Fallait-il dès lors respecter les volontés de Gaston Doumergue, et, l'abandonner au Panthéon des oubliés de l'Histoire ? A plusieurs titres il nous a semblé nécessaire de transgresser l'interdit.

Son cursus politique est en effet l'un des plus remarquables de l'histoire républicaine. A l'exception de Poincaré, nul homme politique n'a occupé autant de fonctions. Député et sénateur du Gard, plusieurs fois ministre, deux fois président du Conseil, président du Sénat, et enfin président de la République, il n'aura rien manqué à la carrière politique de Gaston Doumergue. Il aura obtenu tous les honneurs, même s'il semble s'en étonner et estimer qu'une telle réussite ne légitime en rien que l'on s'intéresse à lui : "Ai-je donc tenu une place tellement importante dans cette histoire? Je ne le crois pas. J'ai cherché seulement à faire mon devoir dans les diverses situations que j'ai occupées, et à y servir mon pays, sans aucune autre ambition que celle-là. C'est presque à mon corps défendant que j'ai été ministre, président du Conseil, président du Sénat, président de la République. Les événements en ont été la cause et non pas ma volonté...(12)".

En soi une carrière politique aussi remplie, et réalisée avec une telle facilité justifiait à elle seule notre intérêt. Mais n'y avait-il pas une contradiction entre cette réussite exceptionnelle et la personnalité de Gaston Doumergue ? ou devait-on admettre que la médiocrité constituait le meilleur viatique du succès en politique, et donner raison à Maurras quand il qualifiait la démocratie de "médiocratie"? Comment ne pas penser à la remarque de Viviani: "Dans une démocratie bien organisée, Doumergue serait juge de paix en province ! (13)". Ainsi existe un "mystère" Doumergue, à moins que le personnage ne soit pas celui que l'on nous décrit d'habitude ? Comment comprendre qu'en 1934 le pays ait eu recours à lui comme à un sauveur seul capable de lui éviter les malheurs d'une guerre civile ? Gaston Doumergue serait-il autre chose que "Gastounet" ?

Certes pour les Français il reste avant tout "Gastounet", sorte de modèle politique, qui transcende sa seule personne, pour incarner un idéal de pouvoir présidentiel. Il réalise une sorte de synthèse des présidences qui l'ont précédé : celles de Félix Faure, d'Emile Loubet, d'Armand Fallières..."Gastounet", sorte de roi d'Yvetot républicain, reproduit le modèle du bon souverain, débonnaire et soucieux du bonheur de son peuple. Arbitre au-dessus des passions partisans, pouvoir désincarné, il tire sa légitimité de cette position méta-politique, comme s'il n'avait pas

de passé, pas d'opinions et pas d'amis. Perçue comme éminemment sympathique, la fonction présidentielle n'est pas sans susciter l'ironie affectueuse de tout un peuple, à qui il arrive de s'interroger sur son utilité, mais qui en tout état de cause, n'en conteste pas moins sa légitimité.

Mais il semble, que l'on a quelque peu oublié, qu'en 1934, Gaston Doumergue, sauveur de la patrie, nouveau "Cincinnatus" (14), avait un temps effacé "Gastounet". L'Histoire n'a retenu que l'échec de son expérience, et de ce fait a choisi Gastounet contre Gaston Doumergue. Pourtant en 1934 le pays faisait appel à : "un vieil homme qui s'est illustré en d'autres temps dans les travaux de la paix et de la guerre. Il (avait) exercé avec honneur de hautes charges, de grands commandements, puis (avait) choisi une retraite modeste loin des tumultes de la vie publique... l'angoisse de tout un peuple confronté brusquement au malheur l'appelle ou le rappelle à la tête de l'Etat (15)". Comment ne pas rapprocher ce recours d'un autre qui surviendra à peine six ans plus tard ? Alors, comme nous aurons l'occasion de le montrer, il semble, qu'une fois encore, l'Histoire se répète. Par ses composantes, ses acteurs, ses conséquences futures, le gouvernement Doumergue de février à novembre 1934, prépare et annonce à bien des titres le régime de Vichy. Ce bégaïement historique résulte d'une sorte d'alchimie du personnage et du modèle qu'il incarne. A ce titre elle intègre des éléments passés, sans lesquels le mythe serait impossible, mais elle les transforme et les transmute. Le modèle devient un mythe, et Gaston Doumergue prend alors une nouvelle dimension annonciatrice à bien des titres du maréchal Pétain. Ainsi nous a-t-il semblé que l'on ne pouvait pas comprendre les événements de 1940, sans analyser ce qui se passe autour de Gaston Doumergue en 1934.

C'est ainsi que la biographie nous semble dépasser les limites inhérentes au genre biographique. Elle cesse alors de s'intéresser au seul destin individuel pour expliquer dans le futur le comportement et l'adhésion de millions d'hommes. Comme l'écrit Daniel Madelenat : "Tout homme qui laisse un sillage dans la conscience collective semble renvoyer à un principe qui dépasse l'existence individuelle...(16)".

Notes de l'Introduction

- (1) J. N. Jeanneney, *Vive la Biographie*, L'Histoire, N° 13, juin 1979.
- (2) *Problèmes et Méthodes de la biographie*, Actes du colloque Sorbonne, 3-4 mai 1985. Publications de la Sorbonne, Paris, 1985.
- (3) D. Madelenat, *La Biographie*, PUF, 1984.
- (4) P. Chaunu, *Clio biographe*, Le Figaro 7-8 août 1982. cf. également l'article de Christian Amalvi, *Historiographie et biographie en construction*, Actes du colloque Sorbonne... A propos du livre de CH. O. Carbonell, (*L'autre Champollion : Jacques-Joseph Champollion-Figeac (1778-1867)*, Toulouse, Presses de l'Institut d'études politiques de Toulouse, 1985) il souligne les relations qui ont toujours existé entre les deux disciplines et de ce fait leur renouveau parallèle.
- (5) M. Vovelle, *De la biographie à l'étude de cas*, Actes du colloque Sorbonne...
- (6) L. Febvre, *Le problème de l'incroyance au XVI<sup>e</sup> siècle, la religion de Rabelais*, Paris, Albin Michel, 1942. *Un destin, Martin Luther*, Paris, PUF, 4<sup>e</sup> éd. 1968.
- (7) M. Vovelle, *De la biographie à l'étude des cas...* art. cité.
- (8) J. B. Duroselle, *L'Europe de 1815 à nos jours*, Nouvelle Clio, PUF, 1964.
- (9) F. Torres, *Du champ des Annales à la biographie : réflexions sur le retour d'un genre*, Actes du colloque Sorbonne...
- (10) G. Ricou, *L'automne à Tournefeuille*, Rev. des Deux-Mondes, 1932.
- (11) P. Lafue, *Pris sur le vif*, Paris, Del Duca, 1978.
- (12) P. Lafue, *Pris sur le vif...* op. cité.
- (13) A. Dansette, *Histoire des présidents de la République, de Louis-Napoléon Bonaparte à Charles de Gaulle*, Paris, *Le livre du contemporain*, 1960.
- (14) R. Girardet, *Mythes et Mythologies politiques*, Paris, Seuil, 1986.
- (15) R. Girardet, *Mythes et Mythologies politiques...* op. cité.
- (16) D. Madelenat, *La Biographie...* op. cité.

## Chapitre 1 Gastounet .

### 1 Le milieu social.

"En somme vous êtes notre Gastounet national! (1)" C'est en ces termes, que la comtesse de Noailles, s'adressait à Gaston Doumergue, treizième président de la République française (2). Ce diminutif, il le doit à ses origines méridionales. Troisième président originaire du Midi, il figure aux côtés de Loubet et Fallières dans la célèbre typologie d'Albert Thibaudet : "De Grévy à Doumergue ont passé à l'Elysée des brodequins départementaux de toutes les pointures : le soulier à la Dupin du vieux renard de Mont-sous-Vaudrey; le brodequin d'uniforme du garçon d'élite, du jeune bourguignon modèle qui est entré à l'Ecole Polytechnique, rêve des bourgeoisies provinciales, la grande chaussure à l'américaine d'armateur à semelle débordante félicifairesque ; les trois paires-types du Midi bon vivant, avocassier(3)". **Jamais on ne devait autant insister sur les origines d'un président de la République.**

Gaston Doumergue est né le deux août 1863, à cinq heures du soir, à Aigues-Vives. "Nous connaissons Aigues-Mortes, les eaux mortes. Aigues-Vives ! Les eaux vives ! Le joli nom de village bruissant de plus de fontaines que n'en connurent jamais ses chemins poussiéreux, ses mas blancs, ses vignes, sous le ciel haut et vide et la grande lumière du jour... Aigues-Vives, proche de Nîmes, d'Aigues-Mortes et des étendues de la Camargue, village du Languedoc aux confins de Provence (4)".

Cette description du village de Gaston Doumergue par un journaliste est cependant incomplète. Elle ne dit rien des rues étroites qui s'enroulent autour du temple, rien des maisons aux façades austères derrière lesquelles s'ouvrent de grandes cours intérieures qui abritent les cuves et le matériel nécessaire à la culture des vignes. "Un petit village qui sent la sauge, le pampre et le piment doux, qui apparaît comme flottant sur des vignes sans fin (5)". Au total un mélange de Provence ponctué par le chant des cigales, et de Languedoc, de ce Languedoc calviniste sévère et secret.

Très tôt, dans cette région, comme l'a montré Raymond Huard (6) s'est développé le mouvement républicain. Dès 1850, sous couvert d'une société de secours mutuel, une société se crée à Aigues-Vives qui regroupe déjà 189 adhérents.

La lecture de son cahier des comptes révèle qu'elle s'intéresse beaucoup à la politique. Vers la fin de l'Empire c'est aussi la Ligue de l'enseignement qui est très active, notamment à l'initiative des pasteurs protestants. Parallèlement la politisation des sociétés d'agrément, déjà bien avancée, s'accélère entre 1868 et 1870. Le cercle de l'Union d'Aigues-Vives, fondé en 1868,



organise en mars 1869 une réunion publique dont le résultat est la fondation d'un comité électoral. Ce cercle prendra tout naturellement en 1870, le nom d'Union républicaine. En août de la même année, Aigues-Vives fait partie de ces communes où les électeurs républicains prennent en main le renouvellement des municipalités, le préfet se contentant de sanctionner leurs décisions. Avec les débuts de la Troisième République, l'effervescence est grande. Dans ce pays protestant et républicain, la défense de la république, passe d'abord par le triomphe de l'école laïque. En 1871 la Ligue de l'enseignement lance une pétition qui mobilise essentiellement les femmes.

Dans bien des communes elles forment l'essentiel du contingent des pétitionnaires. Cette prépondérance féminine est particulièrement nette dans les villages protestants comme à Aigues-Vives, où 392 femmes signent la pétition, contre seulement 292 hommes.

Tous se battent pour ce qui leur paraît constituer un enjeu essentiel. En juillet 1871, le conseil municipal d'Aigues-Vives vote en conséquence la gratuité : "Le système de la gratuité de l'enseignement primaire républicain ne saurait tarder trop longtemps à entrer dans les institutions de notre pays, proclame-t-il, afin d'accoutumer les enfants aux grands principes d'égalité et de fraternité". Il s'oppose aussi à l'ouverture d'une école pour les enfants des familles catholiques et ce, malgré les pressions des tenants du gouvernement de l'Ordre moral.

Dans cette petite démocratie rurale, l'annonce de la célébration du 14 juillet, est accueillie avec joie : le maire se félicite que l'on fête : "une des dates les plus patriotiques de la grande révolution française". Plus qu'à la prise de la Bastille, qu'il ne mentionne pas dans son discours, c'est à la Déclaration des Droits de l'Homme qu'il se réfère "récompense des efforts héroïques du peuple français..." et en même temps "flambeau de l'émancipation universelle".

Ici la ferveur républicaine est plus grande qu'ailleurs, elle associe la foi religieuse et l'esprit civique, dans l'exaltation des valeurs de tolérance, de liberté, mais aussi de patriotisme.

C'est dans ce milieu que grandit le jeune Gaston Doumergue. Un milieu que Raymond Huard a analysé avec précision. Il est composé essentiellement de négociants, plus nombreux et plus riches depuis l'extension du chemin de fer dans la région (50% de l'effectif à l'Union républicaine d'Aigues-Vives), et de propriétaires qui s'adonnent surtout à la culture de la vigne. Au cercle d'Aigues-Vives en 1870, les habitants liés au monde rural, forment environ la moitié de l'effectif, les artisans, commerçants, négociants et commis, composent l'autre moitié.

La famille Doumergue appartient à ce monde. Un contrat de mariage du 20 avril 1639 atteste de l'ancienneté de son installation dans cette région. Il nous indique que les Doumergue sont protestants (le mariage est béni par le pasteur Durant), un peu cultivés (le père et les fils savent signer leur nom), et de bonne compagnie (les témoins sont le maréchal de Gallargues et un capitaine de l'armée) (7). Ce premier Doumergue a au moins quatre enfants, deux filles et deux garçons : Jean et Gilles. Jean, l'aîné, meurt vers 1679, il laisse en héritage plusieurs maisons, une oliveraie, des vignes et des terres, l'ensemble estimé à 4892 livres. Ce patrimoine est partagé entre ces quatre enfants dont Antoine. Celui-ci a un fils, également prénommé Antoine, qui épousera selon le rite catholique en 1716 Jacqueline Coulondre (les Doumergue n'ont pas émigré lors de la révocation de l'Édit de Nantes, aussi doivent-ils, pour avoir un état civil officiel, accepter le baptême et le mariage catholique). Le fils d'Antoine et de Jacqueline, un autre Antoine, est tonnelier comme son père. Son fils cadet Pierre, né en 1771, est négociant et ouvre boutique à Aigues-Vives. Il est le dernier à être baptisé par l'Eglise catholique, l'Édit de 1787 permettant aux protestants de vivre ouvertement leur foi. Son fils Pierre continue le négoce paternel. Il meurt en 1849.

Le fils de ce dernier, également prénommé Pierre, est le père de Gaston Doumergue. Il abandonne le commerce pour se consacrer à la culture de ses vignes. En 1848, il épouse Françoise Pattus, elle-même descendante d'une vieille famille d'Aigues-Vives. Colette Audry, la petite nièce de Gaston Doumergue, nous décrit cette union : "Ce jeune gars, Pierre Doumergue, ton aîné de deux ans, qu'avait-il en tête lorsqu'il t'a épousée l'année de la révolution de 1848 ? Quelle image se faisait-il tel qu'il était, de cette fiancée de bonne maison auréolée d'un éclat déjà lointain, fugitif, et plutôt incongru ? "Votre union, sans aucun doute, répondait aux convenances... Dans ton cas, il est sûr que les Pattus étaient bien plus cossus que les Doumergue, mais enfin les deux familles étaient tombées d'accord... Ton mariage n'a-t-il été pour autant qu'un mariage arrangé ? Pierre se laissant faire, à la fois parce qu'il n'y regardait pas de si près... et parce que l'affaire était avantageuse pour lui, et toi trouvant ta gloire, comme une héroïne... de l'Ancien Testament, à t'incliner devant le désir du père... ? (8)" De cette union, devait naître Pierre, Paul, Henri, Gaston, futur président de la République, prénommé comme son père et son arrière grand père, et dont l'histoire ne devait retenir que le dernier de ses prénoms, sans doute pour le distinguer du père, à moins de se hasarder à une autre explication.

Le père de Gaston Doumergue était un homme rude et emporté, Colette Audry rapporte la mésentente qui existait dans le ménage

ge : "Jamais, écrit-elle, vous ne vous êtes acceptés l'un l'autre". Elle estime que ces deux caractères étaient trop forts pour que l'un ne vienne à céder à l'autre : "Je ne dramatise pas en disant que vous vous êtes haïs tenacement". Elle nous décrit un personnage parfois violent : "Mon père était vif ! disait sa fille. "Mon père était vif disait son fils(G. Doumergue). Tous deux d'un même ton, leur voix filant sur le mot vif jusqu'à l'aigu". Elle rapporte une scène assez significative du climat conjugal. L'anecdote lui a été contée par sa grand-mère : "Je guettaï, lui dit celle-ci, le moment où la soupe arrivait sur la table; dès que ma mère avait le dos tourné, je soulevais le couvercle, vite, vite, je prenais le pot à eau et je versais avant que mon père arrive. Pourquoi? Mais parce qu'il ne supportait pas le chaud, il devenait fou, il lançait son assiette pleine par terre, n'importe où (9)". Nul à Aigues-Vives n'ignorait, écrit-elle, la situation du couple au point que lorsque "Madame Pierre Doumergue s'est retrouvée enceinte, treize ans après la naissance de Fanny (la soeur du futur président), tout Aigues-Vives a admiré qu'ait pu se produire entre vous cette forme particulière d'une réconciliation sans lendemain. On n'en revenait pas et l'on s'est perdu en supputations". Et Colette Audry de donner l'explication qui avait cours dans la famille. Gaston Doumergue aurait été conçu une nuit que ses parents seraient "rentrés tous deux un peu pompettes" d'un repas de fête un peu trop arrosé.

Au delà de l'anecdote, au reste invérifiable, il demeure l'hostilité sourde entre les deux membres de ce couple. Aussi la mère de Gaston Doumergue cherchera à accaparer l'enfant, allant jusqu'à n'utiliser que son dernier prénom, celui qui le rattache le moins à la famille de son mari. Entre Gaston Doumergue et sa mère devait naître une relation très forte, et qui devait se renforcer après la mort de son père en 1891.

Le père de Gaston Doumergue, nous dit Pierre Lafue, était un modeste vigneron qui avait le goût du travail et de l'épargne. "D'où lui est venue la modeste aisance qui lui assure la paix de l'esprit ? De ses parents, petits vignerons qui cultivaient eux-mêmes leur bien et sûrent s'élever au niveau de la bourgeoisie (10)". Son père avait dû surmonter la crise du phylloxéra qui l'avait ruiné comme des milliers d'autres viticulteurs. "On ne commence à greffer sur plant américain qu'à partir de 1880, et le vignoble ne sera rénové qu'aux entours de 1895. Les propriétaires -négociants d'Aigues-Vives, durement secoués, s'en tirèrent plus ou moins bien selon, sans doute, la solidité de leurs assises et leur capacité aux affaires(11)". Il faut croire que ce fut le cas de Pierre Doumergue "modeste propriétaire il s'arrondissait, lopin par lopin, il travaillait, soignait ses vignes jouissait de l'estime générale(12)". Il possédait alors un simple "ma-



set" dans la campagne qui restera longtemps la propriété de la famille. "Ces maisonnettes de pierre blanche, presque orientales de construction, s'élèvent sur les pentes des collines toutes vêtues de chênes verts, de romarin et d'odorantes frigoules... Tout autour c'est la garrigue... Toute la région campe aux masets (13)". A quelque distance du village, ce sera plus tard la promenade habituelle de Gaston Doumergue. Il hérite ensuite d'une maison au village.

"Vieille maison Doumergue, faite de pièces et de morceaux collés et rebatis... avec sa haute véranda rajoutée (14) pour protéger un escalier extérieur, témoin d'une rudesse antique et rurale, pleine de recoins, accroupie au fond de la place... (15)". Au centre de cette maison, effectivement curieuse, une petite cour intérieure ornée d'hortensias et de quelques palmiers. Sur le seuil une statue de Mirabeau en terre cuite (16). A l'étage un labyrinthe de chambres décalées, auxquelles on accède par des marches. Derrière, les remises, et une cour plus grande, réservées aux travaux agricoles. Au total une construction assez désordonnée, où le visiteur se retrouve difficilement, mais qui confère à l'ensemble un certain charme. Comment ne pas y ressentir les impressions d'enfance de Colette Audry à chacune de ses arrivées au village : "Dans la diligence poudreuse et pleine de mouches de Pélamourgue si longue à remonter au pas des chevaux, entre le double rang de platanes de l'avenue de la gare". Puis elle retrouvait : "les pièces protégées de la lumière, les murs de la cour passés au lait de chaux sur lesquels glissent insensiblement de grandes bandes de bleu et de soleil ..." le tout au milieu : "des odeurs de cyprès, de thym, de moût... (17)".

Au total une maison de village parmi d'autres, avec un confort très relatif, une maison qui situe bien la position sociale des parents de Gaston Doumergue : ils ne sont pas riches, mais possèdent une certaine aisance.

A ce titre le grand-père du futur président avait été remarqué et, en 1836, le préfet du Gard lui propose de le nommer maire d'Aigues-Vives. Il refusa, et son petit-fils par la suite devait accréditer la légende d'un refus motivé par ses sentiments républicains. La réalité est toute autre.

Dans sa lettre de refus, le grand-père de Gaston Doumergue avance en fait deux raisons de ne pas accepter cette charge qui lui est proposée : la première est son jeune âge (39 ans), la seconde, sans doute plus déterminante dans un régime censitaire, est l'état trop modeste de sa fortune. Aussi entend-il servir seulement dans les rangs de la garde nationale (18).

Mais plus que son père ou son grand-père, c'est sa mère qui aura une grande influence et jouera en quelques occasions un rôle capital dans sa carrière. Cette huguenote très stricte, vouera

à son fils une adoration, persuadée plus qu'il ne l'était sans doute lui-même, de son destin national. Sur une photo, où elle se trouve assise aux côtés de son fils, Colette Audry nous l'a décrit : "Tu es dans la cour, le dos à la maison, entre la porte de la cuisine et la fenêtre de la salle à manger, entre le vieux palmier et la rangée des trois énormes jarres d'hortensias. Ton fils est à ta gauche, tous deux carrés dans des fauteuils de jardin, les bras sur les accoudoirs, et qu'on devine de petite taille ; toi avec la même capote, ou toute pareille, superbement cravatée sous le menton... Toi et ton fils ? Toi, à la pointe de la pyramide, avec lui tout contre toi, un peu plus bas d'une tête puisqu'il te devait la vie et te témoignait respect, Osiris contre sa grande Isis. Osiris un peu prosaïque, un peu villageois en complet de notable, et toi, de bien faible taille pour une grande Isis, plus ressemblante à la courte chouette athénienne... (19)". Mère antique, elle dirigera avec un soin attentif l'éducation morale de son fils. Certaines anecdotes sont célèbres, et Gaston Doumergue se plaisait à les rapporter. Un jour qu'il lui montrait le texte d'un projet d'article, elle l'en félicita : "Tu as raison de leur river un clou". Mais le lendemain s'adressant à son fils : "As-tu bien dormi ? Fort bien. Alors, donne-moi ton article, que je le relise". Puis, après l'avoir parcouru : "Tu as bien dormi, ne pense plus à ces misères" et elle déchira l'article (20). Peut-être lui a-t-elle donné cet esprit de conciliation qui devait devenir sa qualité politique essentielle ?

C'est encore elle qui le poussera à s'engager dans la politique, et, comme nous le verrons, qui organisera sa première campagne électorale. Entre eux existera toujours une grande complicité. Lui seul dans la famille a le pas sur elle, ("la place à la table que tu présidais quand ton fils n'était pas là")(21), il a remplacé le père, mais cette autorité cette fois est acceptée, et consentie. De Paris il lui écrit fréquemment, et après quelques lignes anodines par lesquelles il lui annonce l'envoi de telle ou telle commande, lui donne un conseil concernant des travaux à faire dans la maison, ou des directives pour la bonne marche de l'exploitation, il ne manque jamais de glisser quelques propos politiques, preuve, s'il en était besoin, de l'intérêt qu'il porte à son jugement. Le premier juillet 1913 il lui écrit : "Les événements dans les Balkans paraissent prendre en ce moment une vilaine tournure..." ou encore, le 18 juillet de la même année, il critique : "Les grands politiques prétendus nationaux... qui nous ont mis dans un joli pétrin..." (22)". Elle, de ranger soigneusement ces lettres, attachées entre elles par un ruban (23). "Françoise l'ascendante" est fière de son fils, elle suit pas à pas sa carrière, découpe dans la presse ses articles (24). Gaston Doumergue le sait et ne manque pas une occasion de la tenir informée.

Ainsi, alors qu'il est président du Conseil en 1914, après avoir prononcé à la veille des élections législatives un important discours à Souillac, il le fait adresser à sa mère par le préfet du Gard. Celui-ci, qui n'ignore pas les liens qui existent entre la mère et le fils, y joint une lettre vantant l'accueil qui a été réservé au discours, carrière oblige ! : "Madame, Monsieur le président du Conseil m'a donné la très agréable mission de vous faire parvenir un exemplaire du discours qu'il a prononcé hier à Souillac. Je suis heureux d'avoir été choisi par lui pour vous faire part de la pensée d'affection qu'il a eue pour vous à l'heure où, très reposé, la voix forte et convaincue il a prononcé son discours applaudi avec enthousiasme par tous les auditeurs. Monsieur votre fils qui n'a pas voulu que vous fussiez oubliée à l'heure où chacun rendait hommage à son énergie... (25). **A juste titre Adrien Dansette écrit** : "Sa mère, femme au solide bon sens, croyante quant à Dieu, sceptique quant aux hommes, lui laissera, sinon sa foi religieuse, du moins un sens réaliste et mesuré de la vie" ; ajoutons une certaine rigueur morale ! C'est encore elle qui interviendra dans sa vie privée quand elle lui conseillera de reconnaître l'enfant naturel, qu'il avait eu d'une liaison, alors qu'il était jeune député, avec une institutrice Octavie Mournaud. De cette aventure devait naître une fille Françoise qu'il reconnaît en 1907, sans régulariser sa situation. Sa mère, là encore, ayant jugé qu'il avait fait son devoir et que cela suffisait (26).

Entre eux jamais un nuage. Comblée par la réussite de son fils, elle suivait les événements politiques à la lumière de ce qu'il lui avait raconté. "Tu vivais de lui et par lui et quand il est devenu président de la République, les gens d'Aigues-Vives ont dit : "Quel dommage qu'elle ne soit plus là pour voir ça ! (27)". **Gaston Doumergue de son côté a été** "aussi un fils sans reproche. Je le soupçonne pourtant de t'avoir souhaitée un peu plus invisible encore dans l'inattaquable- éclatante discrétion que tu avais su t'imposer... La mère que tu étais l'empêchait de se croire tout à fait le fils de ses oeuvres... la seule fois où j'ai voulu le faire parler un peu de toi : "Elle avait surtout du bon sens (28)" m'a t-il dit". **Au-delà des petits conflits sans importance, rapportés par Colette Audry (29), une relation complice se noue entre ces deux êtres surtout après la mort du père** : "pour que tu deviennes enfin la mère de ton fils il a fallu que ton mari disparaisse". **Colette Audry va, presque à prêter à Doumergue la phrase d'Albert Cohen** : "Ma mère n'avait pas de moi, elle avait son fils".

**Est-elle allée jusqu'à l'empêcher de se marier ?** "Il n'a pas couru le risque de t'imposer une bru. Toi vivante, nulle autre n'est venue se mesurer à toi (30)". **Pourtant d'autres femmes viendront souvent en vacances à Aigues-Vives sans que "Madame mère" s'en offusque** : liaisons passagères sans importance, moeurs des hommes politiques, elle accepte la présence de ces "parisiennes". Non



la cause du célibat est sans doute ailleurs, sans tomber dans une approche psychanalytique trop facile, on peut penser que ce célibat résulte avant tout de cette relation exclusive, sans qu'il y ait eu besoin d'interdit. Gaston Doumergue, seul président de la République célibataire, a choisi seul cet état, sa mère ne saurait être incriminée si ce n'est à cause de son affection trop possessive.

"Tout me vient du sol et de mes parents ! (31)" aura coutume de dire Gaston Doumergue.

## 2 La Formation.

"A ses chers parents " il dédie le premier janvier 1872, alors qu'il a neuf ans, un curieux poème (32) intitulé "La Vie". Dieu n'est pas oublié, mais dans un style romantique il insiste surtout sur le caractère fugace de la vie. A Dieu le passé et l'avenir, aux hommes le présent ! Non décidément Gaston Doumergue ne sera pas un mystique même si à quatre ans le village a pu penser qu'il deviendrait plus tard ministre (du culte, bien entendu ! ) Ce jour là à l'issue de sa première assistance à l'office du dimanche, rentré chez lui, il monta sur un tonneau et se mit à haranguer ses petits camarades (33). En fait un orateur politique venait de naître. "Pour l'heure c'est une petit enfant aux cheveux carotte. A l'école on se moque de cette rousseur qui lui vient de son père (34)". "Il était roux comme de la vigne en novembre, pas moins ! (35)". Son père a choisi pour lui l'école communale plutôt que l'école privée protestante. Là sous la conduite de deux maîtres, Cause et surtout le sévère Favas qui lui inculque les règles des accords du participe passé à coups de règles sur les doigts (36), il reçoit un enseignement qu'il jugera plus tard en ces termes : "Ces leçons ont posé en moi les premières assises de tout ce que j'ai pu apprendre par la suite. J'ai reçu là, les meilleurs enseignements de ma vie (37)".

Dans le village on raconte qu'il fut le seul de sa classe à pouvoir expliquer ce qu'était le supplice de Tantale ! (38)". Après la classe, il joue à la guerre avec ses camarades sur les "piots" qui dominent la plaine languedocienne. Une vie d'enfant bien ordinaire, si ce n'est qu'il apprend alors la défaite de 1870. Il évoquera plus tard ce souvenir, lors de l'inauguration de la maison du peuple d'Aigues-Vives : "Dans l'ancien temps on nous apprenait la place lumineuse de notre pays dans le passé. Quel glas ce fut ! quelle ombre subit ! quel effroyable éboulement de notre orgueil ! quel doute angoissant pour l'avenir de notre nation ! (39)". Heureusement la proclamation de la République vient effacer l'annonce de cette défaite : "et dans notre doute apparut ensuite une espérance dressée au milieu de la tourmente. La République surgissait avec toute l'auréole que les temps les plus célèbres d'Athènes et de Rome donnaient à

ce régime prestigieux ! On eut alors confiance que la défaite subie serait effacée, que la République saurait corriger le désastre. C'est dans cette école d'Aigues-Vives que j'ai eu la révélation de la grande oeuvre accomplie par la République et que je me suis sans réserve donné à elle ! (40).

En 1875 il quitte la maison familiale et entre comme interne au lycée de Nîmes (aujourd'hui Lycée Alphonse Daudet). "As-tu ressenti une grande peine quand il t'a quittée pour faire son temps d'internat... sachant que c'en était fini de sa vie à tes côtés ? (41)". Il passa sept années dans cet établissement placé entre les Arènes romaines et la Maison Carrée : "sept années un peu longues" a-t-il avoué en y présidant la distribution des prix en 1903 (42). C'est un bon élève, comme le confirment les palmarès des distributions des prix. En 1877, par exemple, en classe de cinquième il obtient le 3<sup>e</sup> accessit du prix d'excellence, le 2<sup>e</sup> prix de version latine, le 4<sup>e</sup> accessit de langue grecque, le 2<sup>e</sup> prix d'histoire et géographie, le 6<sup>e</sup> accessit de langue française, et le 1<sup>er</sup> prix d'écriture (43). En général il excelle en latin, grec et histoire ; aucun prix dans les matières scientifiques ou en langues vivantes. Gaston Doumergue, comme bien des hommes politiques de son temps n'en parle aucune, alors qu'il affectionne la culture gréco-latine. C'est à elle qu'il se rattache à travers ses origines méditerranéennes. "Il aimait parler "le patois", utiliser des mots de patois francisés (comme Montaigne après tout), et rappeler les traditions. Plutôt que la culture occitane cependant, j'évoquerais la culture gréco-latine... l'héritage félibre, c'était le pittoresque, la particularité familière. Tandis que le fonds ancestral dans toute sa grandeur, c'était la romanité teintée d'hellénisme... (44)". A plusieurs reprises durant son existence c'est à cette culture qu'il se réfère. A Nice en 1935 à l'occasion d'un congrès de l'association Guillaume -Budé, il déclare : "Écoutez Renan : "Notre civilisation, nos institutions, nos langues sont construites avec des éléments grecs et latins. Donc, le grec et le latin, qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, nous sont imposés par les faits (45)". Lors de sa réception à l'Académie des jeux floraux de Toulouse en 1933, il se proclame encore "un tenant de la civilisation gréco-latine(46)".

Pendant les vacances, il prend, chez le pasteur Abauzet, à Calvisson, des leçons de grec et de latin, ce qui lui permet de sauter la classe de seconde. Bonnes études secondaires par conséquent, mais il est exagéré d'affirmer, comme le fait P. Lafue, que ses professeurs "prédisaient déjà qu'il irait loin (47)".

Nous connaissons ses impressions d'internat par un discours qu'il prononce à Nice en 1935, à l'occasion d'un congrès de l'Union des associations des anciens élèves des lycées et collèges. Comme l'orateur précédent vient d'évoquer ses souvenirs politi-

ques il déclare : "... mais il y a d'autres souvenirs toujours frais et doux, ceux qui me rattachent à mon vieux lycée de Nîmes. Ce vieux lycée n'était pourtant pas gai. C'était un ancien couvent aux murs suintant l'ennui. Les dortoirs étaient tristes, et le confort inconnu". **Souvenirs jusque là bien communs à la plupart des élèves qui ont vécu l'internat ! Mais il ajoute** : "Nous grandissions, mes camarades et moi après la défaite. On nous appelait la génération de la revanche, et nous étions tous animés d'une belle ardeur patriotique. Nos maîtres nous disaient qu'on comptait sur nous pour refaire une France nouvelle, instruite, travailleuse, consciente de ses devoirs mais aussi de son droit de reprendre sa place dans l'Europe et dans l'histoire". **Ce discours est prononcé en 1935 à une époque où Gaston Doumergue exalte certaines valeurs, et mène un combat sur lequel nous reviendrons. Il n'en demeure pas moins qu'il appartient à cette génération nourrie de patriotisme, pour laquelle l'idée républicaine et la nation se confondent, celle qui a entendu l'appel de Renan après la défaite de 1870, et qui l'a entendu au lycée. Dans ce même discours il nous révèle quelle était alors sa vocation** : " Tous nous avions des ambitions, mais si l'on m'avait prédit à ce moment ce qui m'arriverait, que je serais ministre, président de la République, j'aurais été bien surpris. J'aurais voulu être marin, mais pas homme politique... (48)".

Ses études secondaires terminées (il est bachelier en 1881), il "monte" à Paris, "faire son droit", comme on dit en province. Il est peu probable qu'il ait, comme Rastignac, défié la capitale, cela n'est pas dans sa nature. Par contre il a mené une joyeuse vie d'étudiant, contractant des dettes, et multipliant les frasques (49), sans que les cahiers sur lesquels il recopiait ses cours de droit ne laissent imaginer autre chose que la vie d'un étudiant studieux. D'une écriture parfaite, régulière et serrée, ils expriment l'assiduité, le travail et l'application (50). Cependant le souvenir qu'il laisse à ses camarades pendant son service militaire donne à penser qu'il est alors un joyeux "drille". C'est en 1883 qu'il part sous les drapeaux, comme engagé conditionnel au titre du volontariat d'un an. Il est affecté dans un régiment d'infanterie à Aix en Provence. Son grade de caporal ne révèle pas de grandes ambitions militaires. "Il fit son service militaire avec bonne humeur, et quelques incidents amusants de sa vie de soldat signalent avec à propos sa pétulance naturelle. Caporal, il imagina un jour une burlesque cérémonie qui lui valut quatre jours de consigne. Sur ses ordres, on avait pu voir son escouade présenter les armes à un bourricot". **Pour fêter le jour de sa libération, il compose un petit poème qui résume ses sentiments au terme de cette année passée dans l'armée** :

"Sans bruit, sans tambour ni trompette

N'osant croire à la liberté



Chacun tire de son côté,  
Emportant valise et musette.  
Certes, ils ne regrettent rien

Ils ont trop souffert dans l'armée...(51)".

En 1885, ayant terminé ses études de droit, il revient au pays natal, et s'inscrit au stage des avocats près de la Cour d'Appel de Nîmes. Sa mère eût préféré qu'il s'installe comme notaire à Aigues-Vives. Mais il a pris goût à l'indépendance.

Quoi qu'il en soit la Troisième République compte un juriste de plus. Yves-Henri Gaudemet remarque qu'ils seront particulièrement nombreux dans les rangs du parti radical : 54% du groupe parlementaire dans la Chambre de 1906 (52). Gaston Doumergue sera de ceux-là.

Parmi les ministères qu'ils occupent le plus souvent figure celui de l'Instruction publique, il le dirigera de 1908 à 1910. Gaston Doumergue appartient à la République des avocats, et ne comprendra pas toujours la République des professeurs. Il reprendrait volontiers à son compte l'opinion de Yves-Henri Gaudemet : "Les professeurs n'ont pas sû remplacer les juristes... il reste qu'on ne saurait parler de République des professeurs que pour en constater l'échec...(53)". Ses qualités de juristes il aura maintes fois l'occasion de les exercer, d'abord en tant qu'avocat à Nîmes, puis comme magistrat colonial, enfin et surtout dans sa carrière politique. Nul doute qu'elles lui serviront quand il sera député, ministre ou président de la République.

Sa culture cependant dépasse largement ses connaissances juridiques. A la culture gréco-latine à laquelle il adhère en quelque sorte biologiquement, s'ajoute chez lui une curiosité intellectuelle pour bien des choses. L'examen de sa bibliothèque témoigne de ses intérêts. Les ouvrages littéraires figurent en bonne place ; il est un abonné fidèle des Cahiers de la Quinzaine (54). L'Histoire est naturellement présente, notamment celle de la Révolution Française (il possède la collection complète du "Père Duchêne").

La philosophie également avec les oeuvres de Schopenhauer et de Nietzsche. Il s'intéresse à la psychanalyse, comme en témoignent plusieurs livres de Freud.

L'économie politique est là avec les premières oeuvres de Keynes (notamment celle relative au traité de Versailles), et quelques ouvrages de vulgarisation concernant le marxisme(55). Enfin ses goûts éclectiques l'amènent à s'intéresser à la peinture et à l'architecture : de nombreux livres luxueusement illustrés indiquent une préférence marquée pour l'art italien (56).

Sa culture musicale était en revanche médiocre. Il avait acheté



un phonographe et se passait assis, raide, dans un fauteuil, aux côtés de sa mère des airs d'opéra, coupés de marches patriotiques, ou de rengaines à la mode. Le valet Clément était chargé de remonter le mécanisme (57). "Après dîner, toute la famille se réunissait dans la cuisine pour écouter les airs d'opéra et les marches militaires que dégorgeait le phonographe à pavillon offert à toi par ton fils (58)".

Mais par dessus tout il semble avoir une prédilection pour la poésie, et particulièrement pour Valéry : "qu'il admirait beaucoup (59)". A l'Elysée il l'invitait fréquemment, et prenait beaucoup de plaisir à ces entretiens. Nul doute qu'entre eux "la parenté méditerranéenne n'ait joué (60)". Tout comme l'admiration qu'il vouait évidemment à Frédéric Mistral dont l'oeuvre complète figure dans sa bibliothèque. Jeune, il avait fait à pied le pèlerinage à Maillane pour le rencontrer. Durant toute sa carrière il entretiendra d'étroites relations avec le mouvement félibre. Lors de son voyage présidentiel à Marseille les 24 et 25 avril 1927, il accepte, malgré un emploi du temps très chargé, de recevoir les membres du félibrige à la suite d'une lettre que lui adresse le Capoulié du Félibrige : "Li felibre de Marsiho an demanda à M. lou Prefet de vous estre presenta, à vostre passage, lou 24 o lou 25. J'es est respundu que vous veiriers soulamen li cors constituï e li founciounari. Aquèli brave félibre soun pas countènt (61)". Connaissant cette admiration, en 1937 deux mois avant sa mort il est sollicité pour rédiger la préface d'une nouvelle édition des "Mémoires et Récits" de Frédéric Mistral. Il écrit à propos du poète "son génie assure l'immortalité à son oeuvre et à sa mémoire (62)". Chaque fois qu'il en aura l'occasion, Gaston Doumergue marquera de la sorte son attachement à la culture de sa région, à ce Midi latin dont il est originaire et dont il se réclamera toujours.

C'est ainsi qu'il montrera beaucoup de sollicitude à l'association des Enfants du Gard, dont la devise était : "L'amitié flour dou paradis, parmi n'aoutri s'espandis". Là encore, à chacun de ses voyages, il en reçoit les représentants, et s'entretient un instant avec eux : à Alger (63) par exemple, où il évoque avec le président de l'association, une ancienne campagne électorale à laquelle ils ont participé tous les deux. Etant président du Sénat, il approuve et appuie son ami Ferdinand Devise qui, avec le concours du majoral Joseph Loubet, ressuscite le Félibrige de Paris. Sous le nom des "Amis de la Langue d'oc", la nouvelle société réunit tout ce que Paris compte de notabilités littéraires et artistiques, originaires des provinces méridionales (64). Après son élection présidentielle en juin 1924, sa première sortie officielle est réservée au banquet des Enfants du Gard de Paris. Ceux-ci avaient décidé de fêter son élection à la présidence du Sénat,

et de lui remettre une plaquette pour commémorer le trentième anniversaire de sa vie politique, entre temps il venait d'être élu président de la République, c'est donc en cette qualité qu'il préside dans la salle des fêtes du Palais d'Orsay. Une comédienne offrit au président : "le témoignage de la culture cananéenne de ces garrigues, découpées par le champ romain, la branchette du laurier des sept collines, le brin de feuillage d'olivier, la coupe emplie du vin du pays. Elle lut ensuite des vers d'un poète régional (André Dumas) :

- puisque nous arrivons du pays des olives,
- et puisque aux bords du Rhône, aux pieds de nos Cévennes,
- l'ardente vigne aux ceps noueux comme des veines,
- donne son vin qui fait les coeurs épanouis,
- vers vous, le chef aimé d'une grande famille
- nous levons, gens du Gard, le Coupo Santo où brille
- le sang généreux du pays (65).

En cette occasion il déclare dans son discours : "Ce que je suis, le président de la République, mais en même temps le plus simple et le plus modeste de ses citoyens... Je suis convaincu que ce qui nous grandit c'est d'avoir vu tant de mes prédécesseurs, hier au faite des honneurs, devenus un fois qu'ils en étaient descendus des hommes simples et sages. Souvenir latin, romain ? Peut-être ? Il y a de ces souvenirs dans le coeur des gens du Gard, chez ceux qui sont nés à Nîmes (66)".

Dans ses voyages présidentiels tout lui est prétexte pour évoquer ses origines. A Lyon le 6 mars 1926 : " Je pourrais me dire quelque peu votre compatriote. Le département du Rhône et celui du Gard où je suis né paraissent assez éloignés... mais un fleuve magnifique les rapproche et les unit...(67)". A Carcassonne, où il estime que l'accueil chaleureux dont il est l'objet provient de ce que la foule se souvenait : "qu'il était un enfant de ce Bas-Languedoc... il est bien vrai, Messieurs, que je suis presque votre compatriote : la géographie, l'histoire, les intérêts communs de nos régions, tout me porte à le croire...(68)". A Marseille, où il remercie les orateurs qui : "ont bien voulu rappeler les liens qui m'unissent à votre région... la population de Marseille et du département des Bouches-du-Rhône m'a également prouvé depuis ce matin qu'elle n'avait pas oublié mes origines méridionales (69)". A Nice : "Il m'est particulièrement cher ce littoral méditerranéen près duquel je suis né (70)". Et bien entendu à Nîmes : "Si je suis né à Aigues-Vives, c'est à Nîmes que j'ai fait mes études secondaires, et que j'ai vécu comme avocat... C'est à Nîmes que j'ai été initié à la vie politique... C'est à Nîmes que j'ai noué de solides amitiés... J'ai donc placé Nîmes dans mon coeur tout à côté de mon village natal... Je ne pensais pas quand, jeune lycéen je suivais à ma place dans le rang avec quelque impatience de liberté le cercle de nos boulevards, ou quand avocat frais émoulu de la Faculté de droit de Paris, je refaisais sans me lasser

cette même promenade... que je la ferais un jour entouré des honneurs... Au cours de ma vie politique je n'ai jamais oublié notre cité... je n'ai jamais oublié les enseignements que j'ai reçus de ses murs (71)".

### 3 L'Homme.

Dans tout cela aucune marque d'affectation, mais un réel plaisir à se replonger dans ce qui constitue le fonds essentiel de sa culture.

Voudrait-il la renier que son accent est là pour la rappeler, cet accent que l'on relie souvent à sa profession de foi politique. "Devenu président du Conseil, il détachera à la tribune de la Chambre, en roulant les r, et avec un accent plein de soleil, cette profession de foi célèbre : "Je suis républicain de gauche... (72)". "Le Président du Conseil marquait, par son accent méridional, d'un trait distinctif, ces mots républicains de gauche qui devenaient, dans sa bouche, une "goche" si raccourcie que parfois l'auditoire parlementaire s'amusait à la répéter, en sourdine (73)".

D'aucuns s'irritent de cet accent qui pour des hommes du Nord (ici en l'occurrence de l'Est) peut sembler "vulgaire". Ainsi Abel Ferry multiplie les remarques acerbes à ce sujet. "Les critiques de Berthelot et Margerie reviennent au Conseil par la voix sans nuance du gros Doumergue (5 mai 1915)... - oui dit de sa grosse voix Doumergue (27 juillet 1915) etc. (74)".

Certes Gaston Doumergue parlait avec l'accent du Midi, celui de son pays qu'il aimait. "Il est vrai que mon oncle avait l'accent du Midi, l'accent de cette partie du Languedoc, qui n'est ni l'accent Marseillais, ni celui de l'Aude. On ne pouvait pas s'y tromper quand il ouvrait la bouche. Mais ce n'était pas du tout un accent à couper au couteau. Moins un accent de prononciation que d'intonation (75)".

Cet accent, il le mettait au service de son art oratoire. Il lui sert souvent au Parlement pour interrompre ses adversaires. Les débats de la Chambre des députés enregistrent ses multiples interventions, et il se fait vite une réputation de contradictoire très gênant pour ses adversaires. Le malheureux Méline sera l'une de ses cibles favorites. Ses interruptions sont cependant toujours très courtoises, et la plupart du temps empreintes d'ironie et d'un certain humour, Gaston Doumergue cherche à mettre les rieurs de son côté.

Ainsi à la séance du 26 février 1898 à un député qui vient de déclarer : "Je crois que nous avons des ministres pour nous diriger, prendre des initiatives et marcher à notre tête " il lance : "C'est la fiction et non la réalité ! (76)". Le 21 mars 1901 il interrompt à deux reprises le député royaliste du Gard, de Ramel : "Le régime royaliste est incompatible avec la liberté ! Sous un gouvernement royaliste, il n'y



a pas de citoyens, il n'y a que des sujets ! et à un député conservateur qui reproche au gouvernement d'oublier les droits de l'homme il lance : "Il s'est créée une ligue des Droits de l'Homme, allez vous y faire inscrire! (77)". A propos de l'affichage de l'arrêt de Cassation dans l'Affaire Dreyfus à un député qui s'y oppose, craignant qu'il soit de nature à peser sur l'esprit des juges : "or ces juges sont des officiers, des esprits simplistes (sic), il rétorque " Ce sont des juges en ce moment ! C'est vous qui désignez la justice militaire". Le Président le met en garde : "M. Doumergue je vais vous rappeler à l'ordre". Le député: "Je suppose que vous comprenez le français!" Gaston Doumergue : "Je le comprends et c'est parce que je le comprends..." Le Président : "M. Doumergue je vous rappelle à l'ordre. Vous êtes d'autant plus impardonnable d'interrompre que vous savez occuper avec talent la tribune (78)".

Il n'est pourtant pas à proprement parler un excellent orateur. Il possède une voix forte, atout non négligeable en ces temps où les micros n'existaient pas, mais il est exagéré de vanter, comme le font certains de ses amis : "son talent d'orateur (79)". "Déjà il est célèbre par la brièveté de ses discours et son horreur du bavardage. Capable d'improviser, il préfère un langage strict et réfléchi. Ses adversaires se moquent du petit papier dont il se munit en toutes circonstances (80)". "Tout en ayant l'improvisation facile, il préférerait lire un discours ou une déclaration, surtout dans les circonstances délicates pour ne pas se laisser emporter là où il ne voulait pas aller. On se moquait parfois de son petit bout de papier, garantie de son sang-froid et de son adresse. Ses discours étaient toujours brefs, incisifs, sobres et il se préoccupait plus de l'efficacité de ses paroles que d'un bel agencement de phrases(81)". Cinglant démenti on le voit à ceux qui accusent les méridionaux de se laisser emporter par une éloquence emphatique et creuse. "Pourtant n'oublions pas, écrit Maurice-Verne, qu'il a traduit Démosthène et Cicéron entre les Arènes et la Maison Carrée. (Mais)Il a médité la grandeur et la décadence de Rome sur les ruines mêmes de cette civilisation que les rhéteurs ont tué (82)".

L'accent plus que le style oratoire a donc contribué à former le personnage de "Gastounet", mais plus encore, son apparence physique, toute en rondeur qui exhale une bonhomie sympathique, accusée par son légendaire sourire. "Gastounet semblait être un personnage de Pagnol, interprété par Raimu (83)". Image caricaturale d'une nature plus complexe que les observateurs plus attentifs décèlent derrière ces apparences trompeuses. Beaucoup s'y sont laissés prendre. Abel Ferry ne voit en lui qu'une sorte de lourdaud, mal dégrossi et un peu stupide : "Doumergue répond par un aphorisme stupide(24 juillet 1915), passe d'armes entre Doumergue brutal (23 octobre 1915), la grosse marmite de Doumergue à

côté de moi bouillonne (13 février 1915), (après une intervention de Doumergue) Ribot par un hochement de tête semble se dire à lui-même que Doumergue... manque de style-autant que d'idées (27 juillet 1915)(84)". Un article anonyme, paru dans la Revue universelle n'est guère plus complaisant. Il décrit un "Gastoun" qualifié de "goulu", et pas encore affublé de son diminutif affectueux (85).

Colette, quant à elle, nous en donne sans aucun doute la meilleure description physique, et, avec l'intelligence et la sensibilité qui la caractérisent, elle réussit à percer le personnage sans se cantonner aux simples apparences : "Sa joue reluit, peinte aux couleurs de la pomme d'hiver. Un sang vif garnit le bout charnu de son oreille. L'oeil où danse un point d'or, rit d'un rire moins familier que la bouche. Ce Romain affable fixe lui-même les bornes de sa propre liesse et doit savoir limiter celle d'autrui (86)". Admirable description, qui devine la double nature du personnage, au delà de "Gastounet", se cache Gaston Doumergue.

Gastounet c'est avant tout son sourire "aussi célèbre que celui de Mistinguett (87)". Aucune description qui n'oublie de le signaler, aussi bien ses contemporains :

- "la cordialité joviale et l'affirmation souriante" (article anonyme) (88).

- "le tact souriant de M. Doumergue"(A. Guérin)(89).

- "M. Doumergue souriait de ce sourire que les Parisiens n'ont point oublié et qui à Tournefeuille me parut plus net... Sans doute parce que ce n'est plus le sourire du chef de l'Etat, mais celui d'un simple citoyen."(Paris-Soir 5 mai 1932) (90).

- "le sourire de M. Doumergue"(M. Martin du Gard)(91).

- "ce sourire fleuri qui devait faire son succès dans l'histoire" (G. Suarez)(92).

que les historiens d'aujourd'hui :

- "célèbre pour son perpétuel sourire"(W. Shirer)(93).

- "rassurant par son air affable, son sourire "(H. Dubief)(94).

- "usant d'un sourire qui devient "bien national"(D. de Bizemont)(95).

- "ce brave président tout sourires"(G. Poisson)(96).

- "l'ancien président de la République, paternel et souriant" (J. B. Duroselle) (97).

- "il gardait toujours un calme parfait et souriant"(P. Lesourd)(98).

Cette énumération ne saurait être exhaustive, chaque fois est accolé à Gaston Doumergue son éternel sourire, au point que certains s'en irritent. Louis Barthou l'a surnommé "le cordial - médicre". Il ajoute de surcroît que ce sourire est plus vraisemblablement un rictus provoqué par le port du monocle (99). Herriot quant à lui parle de "sourire commercial (100)".

Gaston Doumergue serait-il ce personnage médiocre ou ridicule, un personnage oscillant entre certains héros benêts interprétés par Fernandel et le légendaire Tartarin, mais cette fois un Tartarin qui se serait égare en politique ?

Certes on a dit que Gaston Doumergue : "avait été le président de la République, correspondant le mieux au cœur du Français moyen dont il comprenait les aspirations et partageait les goûts (101)". En quelque sorte un "héros de la normalité (102)" dans lequel le peuple se serait reconnu. "Il fait avec le sourire et l'accent des professions de foi de gauche tout en étant conservateur et patriote. Autrement dit il s'identifie assez bien au Français moyen (103)".

Son physique ordinaire renforce également cette identification. Laval lui trouve, jeune, : "avec ses grosses moustaches et son menton carré... une tête de gendarme (104)". Suarez le décrit avec "son énorme moustache brune de vivandier débonnaire (105)". Des portraits en général peu flatteurs qui dépeignent tout au plus un personnage ordinaire. Cette représentation est nécessaire au modèle. Gastounet ne peut être exceptionnel, on accuse alors certains traits sans grand souci de la réalité.

En fait Gaston Doumergue "dans son enfance a les cheveux roux, puis avec l'âge grisonnants, avant de devenir blancs dans sa vieillesse, mais les reflets roux devaient persister dans sa moustache. Comme beaucoup de roux il avait un grand nombre de taches de son. Pas sur le visage mais sur les mains, qui étaient courtes et puissantes. Ses yeux étaient très vifs, d'un marron clair, un peu roux aussi. Il porte, tout comme Caillaux, le monocle (106)". De taille courte 1m. 66, très large d'épaules et rablé, il ne perdait pas un pouce de sa taille, se tenant très droit. Paul Reynaud, qui s'y connaissait en homme de petite taille, le décrit ainsi : "M. Doumergue, petit homme porteur d'une tête ronde au dessus de la plus grande rondeur de sa taille sur laquelle se balançait un monocle (107)". Pourtant bien que fort il n'avait pas trop de "ventre" à la différence de biens des hommes de son temps, très soucieux qu'il était d'entretenir son corps. Gymnastique tous les matins, et marches à pied (au Bois quand il était à l'Élysée). Il se promenait avec, en poche un podomètre pour mesurer la distance parcourue. "Il ne fume pas (108)", et n'attache pas trop d'importance aux plaisirs de la table.

Gaston Doumergue est surtout un grand marcheur. Député, pendant ses vacances, il parcourt l'Europe à pied, chaussé de gros souliers de routier, sac au dos, un baton à la main. A raison de vingt kilomètres par jour, en compagnie de son ami et collaborateur Rieu, il visite l'Autriche, la Suisse, L'Allemagne et l'Italie. Il se trouve par exemple en Italie au moment de la déclaration de guerre en 1914 (109). Ces randonnées à travers l'Europe, il les rappelle dans une lettre adressée au Rotary d'Avignon en 1931 : "car j'ai été un grand voyageur avant la guerre (110)".



Quelques uns de ces traits, on le voit, sont assez éloignés du portrait type du Français moyen d'alors.

Avec l'âge il allait avoir cette belle tête de grand-père, annonciatrice d'un autre vieillard, non moins célèbre. La comparaison, ainsi que nous le verrons, n'est pas innocente. A bien des titres Gaston Doumergue, a servi d'esquisse à un modèle qui devait s'imposer en 1940. Il n'est d'ailleurs pas surprenant que ce soit Pierre Laval lui-même qui donne en la matière son avis. En 1934, Laval compare deux photos de Gaston Doumergue, une des débuts de sa carrière, l'autre de la fin de son septennat : "La comparaison est à son avantage, dit-il. Il vieillit bien, avec l'âge il a beaucoup gagné en distinction, je dirais même en dignité. Ses traits se sont affinés, le port du monocle y a aidé... (111)". Au total ce serait davantage le jeune Doumergue, et non le vieux, qui aurait contribué à forger le personnage de "Gastounet". Pourtant, nous venons de le voir G. Doumergue est souvent atypique de la représentation physique que l'on se fait du député de la Troisième République. Gastounet doit certes à son apparence physique, mais il se situe dans une autre identification plus vague et plus floue, certainement fausse, et à ce titre plus forte pour imposer l'image et l'enraciner. Gaston Doumergue n'est pas le député type de la Troisième République, mais il incarne autre chose de plus circonscrit le député -méridional type.

C'est toujours à ses racines que l'on se réfère. "Dans ces vieux pays latins, le sens politique est naturel... (112)" "La terre porte dans la campagne de Nîmes l'homme politique, comme le cep porte la grappe (113)" " Ajoutons que M. Doumergue est du Midi. C'est une qualité qui compte. M. Doumergue est du Gard... L'homme y prend la mesure des choses, et l'esprit y est délié. Ce n'est pas en vain qu'un écolier y fait ses études près de la Maison Carrée et des Arènes... (114)".

A ces origines s'attache un certain bonheur, une joie de vivre engendrée par le climat. Gaston Doumergue se confond avec tout cela : "M. Doumergue est avant tout un homme heureux. Il l'est intérieurement parce qu'il a une bonne santé ; il l'est extérieurement parce qu'il est du Midi. Voilà le secret de sa vitalité... il est du Midi (115)". Mais il est protestant, descendant de ces Camisards qui ont souffert des dragonnades, qu'à cela ne tienne : "seulement c'était un protestant de l'espèce cordiale. Il n'avait pas le sectarisme haineux... Le sourire large, la poignée de main facile, l'accent affectueux et chaud, c'était un bonhomme à la bonne franquette... (116)".

L'image aurait pu être négative. Si l'on en croit Barrès, la nation est réduite en servitude par un syndicat de députés du Midi rassemblés autour du journal radical la Dépêche de Toulouse : "C'est le groupe des députés de la Dépêche qui constitue le gouvernement, et j'ajouterais que la France du Nord ne peut pas vivre gérée par ce syndicat despotique (117)". Or G. Doumergue est non seulement



méridional, mais il appartient aussi par ses multiples adhésions au groupe incriminé. Il est républicain, il est radical, et il est franc-maçon. Comment se fait-il que l'image négative qui s'attache au député du Midi ne lui soit pas accolée ? Comment Gastounet l'a-t-il emporté sur Numa Roumestan ? En fait il s'en est fallu de peu, les défauts attribués au politicien méridional seront longtemps également attribués à Gaston Doumergue, Gastounet apparaîtra beaucoup plus tard, quand il deviendra président de la République.

Alors les défauts du politicien méridional : habileté, sens du compromis, de la manoeuvre politicienne, deviendront des qualités indispensables en ces temps de crise. Par sa bonhomie, Gaston Doumergue rassurera une nation inquiète qui ne voudra retenir que les stéréotypes positifs. Alors tous les éléments qui ont contribué à l'élaboration de son image future : ses origines méridionales, son accent, son sourire, une certaine apparence physique, un certain art de la politique, seront valorisés. En attendant Gaston Doumergue qui n'est pas encore Gastounet, sera un député méridional comme les autres. Même si les morceaux du puzzle existent déjà, l'Histoire ne les a pas encore assemblés. Mieux les quelques années qui le séparent de sa première élection semble l'éloigner totalement de son destin politique.

#### 4 Un faux départ .

Pourtant alors qu'il est jeune avocat à Nîmes, il a son premier rendez-vous avec la politique. Il s'est fait remarquer en étant l'un des défenseurs du célèbre Numa Gilly dont les démêlés avec la justice sont nombreux et mouvementés, puisque une première fois acquitté en 1888, dans son procès qui l'oppose au député Andrieux, il est une deuxième fois condamné en 1890 pour avoir écrit que l'on trouverait facilement dans la commission du budget de la Chambre vingt Wilson (118). Ce n'est pas toutefois sur la liste de son client, qu'il figure aux élections municipales partielles du 20 janvier 1889. Numa Gilly présente une liste intitulée "Liberté et Justice pour tous" liste protestataire et révisionniste, elle mêle confusément les éléments socialistes et boulangistes. Le commissaire des renseignements généraux signale par exemple au préfet : "Je viens d'apprendre que M. Numa Gilly devait être conduit ce soir à la gare par la Fanfare socialiste, et la Musique des Enfants de Nîmes (royaliste)(119)". Gaston Doumergue commence sa carrière politique sur une liste municipale beaucoup plus modérée de conciliation républicaine. Vingt-neufs

conseillers sont à élire dans cette section électorale, aucun des candidats de la liste "Doumergue" ne sera élu : ils obtiendront en moyenne 3.430 voix contre 5.630 à leurs adversaires. Ainsi à son premier acte politique Gaston Doumergue échoue, il a personnellement recueilli 3.414 suffrages. Ce sera sa première candidature à un poste politique, et ce sera le seul échec électoral qu'il connaîtra dans sa longue carrière, plus jamais il ne sera battu à une élection à laquelle il se présentera. Pour l'heure cet échec, qu'il évoque incidemment dans sa profession de foi en 1893, l'éloigne de la politique pour un moment.

Cette élection nous permet de préciser quelles sont déjà ses opinions : c'est un républicain, comment en douterions-nous après ce que nous avons dit de ses origines et de son milieu ? Mais c'est déjà un républicain modéré qui se défie des positions extrémistes, et notamment socialistes.

Est-ce à cette époque qu'il est entré dans la franc-maçonnerie ? Il ne nous est pas possible de le dire. Son dossier a été volontairement expurgé à l'époque du régime de Vichy, au point qu'une fiche de police de cette époque prend soin de démentir l'appartenance de Gaston Doumergue au Grand-Orient. Comment accepter l'idée que le Maréchal Pétain ait pu entrer dans un gouvernement dirigé par un ancien franc-maçon, et nouer avec lui des liens d'amitié et d'estime réciproques ! Fiche bien maladroite (ou intentionnellement maladroite ?) qui, après avoir déclaré "on prétendait qu'il était franc-maçon. Toutefois cette assertion est fautive (120)", fournit elle-même la preuve qu'il a bien appartenu à la franc-maçonnerie. Elle donne une référence du Bulletin hebdomadaire des travaux de la franc-maçonnerie, par lequel nous apprenons que : "Le samedi 2 juin 1906, dans les salons du Palais d'Orléans, avenue du Maine, une Fête Solsticiale se déroulera sous la présidence du Frère Doumergue Ministre du commerce (121)". Mildred J. Headings cite également Gaston Doumergue parmi les maçons qui furent président du Conseil (122). A. Werth écrit aussi : "G. Doumergue had been a mason (123)". Il ne fait pas de doute pour les spécialistes de cette question (124) que Gaston Doumergue a été affilié à la Loge de l'Echo du Grand Orient à Nîmes (125).

"Il a appartenu, sans grande conviction, semble-t-il à la loge de l'Echo du Grand Orient de Nîmes, de laquelle il paraît s'être discrètement écarté lorsqu'il devint sénateur (126)". Mildred Headings confirme ce départ dans la manière de Gaston Doumergue et écrit, qu'il fut avec d'autres : "inactive in their later years (127)". Gaston Doumergue ne fut pas, sans doute un maçon très actif, encore que Werth souligne son combat et son travail au sein des loges pour obtenir du parlement la limitation du travail hebdomadaire, il n'en a pas moins appartenu à la franc-maçonnerie (128).

Cette qualité, fréquente chez les républicains radicaux de cette époque, lui sera paradoxalement niée par les anti-maçonniques, compte-tenu du climat de l'année 1934 et des persécutions de l'occupation. Ce sont les répertoires anti-maçonniques qui ne portent pas son nom, et les répertoires de la franc-maçonnerie qui comportent son nom(129).

Ses convictions républicaines avancées (même s'il se défie des idées socialistes), son protestantisme minoritaire dans la France catholique, son appartenance à la franc-maçonnerie, auraient pu constituer autant d'obstacles à la réalisation d'un mythe unificateur et national. Toutefois aucun de ces choix ne remettaient fondamentalement en cause l'avenir de Gaston Doumergue, quand ce que nous appellerons "une faute de jeunesse" manque d'infléchir pour toujours son destin. L'histoire est bien connue, et ses adversaires prendront un malin plaisir à la colporter parfois en l'exagérant.

Jeune avocat, il vend un jour des livres appartenant à la bibliothèque du barreau. L'affaire est soulevée par le bâtonnier Léonce de Castelnaud qui découvre les livres chez un libraire de Nîmes, et le somme de dénoncer la personne qui les lui a vendus. Le scandale éclate, et il est suffisamment grand, sans qu'il soit besoin comme le fera plus tard l'Action Française, d'y ajouter d'autres délits (130). Il sera encore évoqué en 1923, au moment de son élection à la présidence du Sénat, non seulement par le journal royaliste, mais encore par d'autres qui souhaitaient voir sa candidature échouer, en vain d'ailleurs ! "De ce passé, les sénateurs se souvenaient ; on avait eu soin de le leur rappeler, et aussi de mettre sous leurs yeux certains péchés de jeunesse du candidat... (131)". Gaston Doumergue donnera par la suite des preuves d'honnêteté telles, que cette malheureuse affaire sera considérée comme un faux-pas, l'action d'un tempérament imprudent, léger et trop insouciant, plus que comme une faute réfléchie. Il doit donner sa démission et s'orienter vers une autre profession(132).

A cette époque il n'était pas rare "d'envoyer aux colonies" les jeunes qui avaient pu commettre quelque imprudence. L'affaire est arrangée par Emile Jamais, originaire également d'Aigues-Vives, qui est alors député et sous -secrétaire-d'Etat aux colonies. Gaston Doumergue entre dans la magistrature coloniale, et part en qualité de substitut à Hanoï ! On ne peut manquer de penser que cette solution est pour le moins surprenante. Curieuse affectation que cette nomination dans la magistrature pour un homme qui vient d'être convaincu de vol ! Humour volontaire ? C'est peu probable !



En s'éloignant de la métropole, il semble qu'à tout jamais Gaston Doumergue doive renoncer à ce qui sera son destin.

Cependant malgré les assertions répétées de ses hagiographes, il ne fait pas de doute qu'il ne se plaira pas dans ses séjours outre-mer : d'abord en Indochine, ensuite en Algérie, et qu'il n'aura jamais qu'une hâte, celle de rentrer le plus vite possible en métropole.

Sur son séjour en Indochine nous ne savons que peu de choses : une anecdote, une allusion. L'anecdote est rapportée par Gaston Doumergue lui-même à Pierre Lafue. Lors de sa mission en Russie en 1917, mission sur laquelle nous reviendrons, à l'occasion d'un tête à tête avec le tsar Nicolas II, il lui rappelle que c'est lui qui avait eu la charge en Indochine de préparer la réception officielle du tsar, qui n'était alors que le grand-duc héritier. Il avait organisé notamment des chasses aux tigres, savamment traqués par des rabatteurs, et des soirées ponctuées par de grands bals. L'anecdote évoquée, devait permettre aux deux hommes de se rapprocher et d'engager une négociation utile (133).

L'allusion se trouve dans la lettre qu'il adresse à de Pourville, et par laquelle en qualité d'ancien résident en Indochine, et d'ancien ministre des colonies, il lui prodigue quelques conseils sur ce que devrait être la politique française dans cette colonie (134). Pour des raisons de santé, nous dit Lafue, il obtient en 1893 sa mutation en Algérie (135).

Il est juge de paix dans le canton judiciaire d'Ain el Arba, dans le département d'Oran. Sa juridiction comprend les trois communes de plein exercice de Hamman bou Hadjar, Saint-Maur Tamgourat et Ain el Arba, soit une population de 20.000 indigènes. En compagnie d'officiers des Affaires indigènes, il fait de longues randonnées à cheval dans le bled, visite les douars, s'entretient avec les Arabes des grandes tentes, étudie le caractère, les moeurs, les conditions d'existence des indigènes et leurs rapports avec les caïds (136). A ce moment là il aurait confié à son greffier, un provençal du nom de Troudre, originaire d'Arles, qu'il ne "songeait qu'à poursuivre ce genre d'existence (137)". Il dresse des plans de carrière et, escompte occuper un jour un siège de conseiller à la Cour d'appel d'Alger. Il évoquera plus tard ce séjour dans l'Oranais, dans un discours qu'il prononce à l'occasion de sa visite en Algérie en 1930. "Permettez-moi de croire que vous désirez en même temps me conférer ainsi d'une façon plus complète cette qualité de citoyen d'Oranie, que mon trop court séjour ne m'avait pas permis d'acquérir entièrement, quand je rendais la justice dans cette plaine de la Mleta ... (138)".

En fait, il ne désire qu'une chose rentrer en France. Lafue l'explique là encore par des raisons de santé (139), tandis que Fre-



my évoque "des raisons d'ordre familial nécessitant sa présence en France (140)". La vérité semble être que Gaston Doumergue supporte très mal le climat des colonies. Le général Mordacq a raconté que, faisant halte un jour avec ses soldats, dans le chef-lieu de la juridiction dont Gaston Doumergue était titulaire, et s'étant mis en devoir d'aller lui présenter ses compliments, il l'avait finalement trouvé dans une situation pour le moins cocasse. "Une tête émergeait d'un tonneau, et cette tête était coiffée d'une toque. Le buste même et le reste du corps étaient invisibles, plongés en pleine eau... Autour de l'homme et du récipient des indigènes attendaient qu'il fut statué sur leurs litiges". Et Charles Benoist qui rapporte l'anecdote de conclure : "M.Gaston Doumergue, sous un ciel étouffant et par un soleil torride, métamorphosait Thémis en Thétis (141)". Il sollicite alors un congé de deux mois qui lui est refusé par son procureur, mais un greffier, sans doute son ami Troudre, lui indique un moyen d'obtenir cette autorisation. Il faut savoir que sur ces entrefaites Emile Jamais vient de mourir, et que son poste de député est devenu vacant : en conséquence une élection partielle se prépare. L'astucieux greffier lui propose le moyen suivant : "Prétendez-vous candidat à la succession d'Emile Jamais. Personne ne pourra vous retenir. C'est un droit ". D'après Lafue, il n'a encore consulté personne, et sa démarche est impulsive, ce que le procureur doit ressentir puisqu'il lui demande, comme pour le plonger dans l'embarras, sous quelle étiquette il a l'intention de se présenter. Gaston Doumergue lui répond : "Né dans une région très républicaine, d'une famille qui combattit en 1789 pour la liberté, je ne puis être autre chose que radical( 142)". Réponse que tout nous porte à accepter compte-tenu de ce que nous avons dit de ses origines, et compte-tenu aussi de sa carrière future. Le récit de Lafue s'interrompt là. Fremy le continue, en nous décrivant un procureur difficile à convaincre, mais finissant par accorder le congé en disant : "Si c'est une blague, je vous révoque". Sa mère, ayant appris la plaisanterie, et ne l'appréciant pas l'aurait alors obligé à se présenter (143). Elle l'accueille ainsi : "Mon fils tu as osé mentir à ton chef ? Tu te présenteras ! " "Mais ma mère je ne sais rien de la politique ! Les élections sont dans quinze jours. Il y a quatre candidats... la campagne sera dure et ne me tente pas. J'échouerai."- "Sans doute mon fils, mais du moins tu n'auras pas menti (144)". Ce récit toujours repris par ses biographes, cette "galéjade qui aurait décidé de sa carrière( 145)" semble apocryphe à Colette Audry : "Je constate que jamais cette version-là-que mon père n'était pas homme à laisser passer...-ne m'a été présentée à la maison... En revanche, elle pouvait fort bien servir après coup en cas d'échec, Doumergue s'en serait sorti comme un petit malin (146)". En revanche, elle hésite, entre deux autres explications. La première attribue l'initia-

tive de sa candidature à sa mère : "C'est Mamet qui a eu l'idée (lui dit sa propre mère). Il était en Algérie, elle lui a tout de suite écrit de revenir. Il fallait elle pour y penser (147)". **La seconde assure que l'initiative serait** "venue d'un groupe d'amis. Aigues-Vives se devait de rester le berceau de l' élu de la circonscription. Le village n'allait pas se laisser arracher ce privilège. Pour d'autres, ce fut une invention de Gaston Audry (le frère de son neveu)(148)". **Elle propose finalement une explication qui nous paraît la plus vraisemblable** "Que toi (la mère de G. Doumergue), la première intéressée au retour en France de ton fils et à sa réussite sociale, ait saisi la première... la possibilité qui s'ouvrait, me paraît le plus vraisemblable. Mais il est clair que tu ne pouvais agir seule et de ton propre chef dans cette affaire d'hommes, il t'a bien fallu aller trouver les amis...(149)". **Effectivement la mobilisation du village pendant la campagne électorale, révèle bien le rôle important joué par la communauté. Gaston Doumergue le confirmera d'ailleurs** "Ce fut le hasard après le malheur nous ayant privé de notre représentant qui a décidé pour moi d'une existence nouvelle. J'étais loin d'Aigues-Vives à cette époque. Et tout allait être décidé par le corps électoral sans que je fusse même appelé à participer à l'élection nouvelle, lorsque dans la fierté que vous avait donnée notre représentant... vous avez voulu que son successeur fut encore un enfant du pays; je ne suis pas allé vers le corps électoral de la plaine Nîmoise, c'est vous qui m'avez appelé, qui êtes venus me chercher pour que je me présente devant lui ! Si j'ai été élu, c'est parce que vous l'avez voulu (150)".

Peu importe au demeurant de savoir qui de sa mère ou du village a pris l'initiative de cette campagne, ce qui est remarquable c'est que Gaston Doumergue semble s'être laissé porter par le destin. Dans toute cette affaire il ne témoigne d'aucun volontarisme : ce sont les autres qui décident pour lui. Il devait retenir l'expérience, et s'en servir, mais cette fois en l'organisant avec beaucoup d'habileté. La leçon de 1893 lui servira quand il sera candidat " sans l'être ", lors de l'élection à la présidence de la République en 1924. Il donnera toujours l'impression que les honneurs lui sont échus sans qu'il les ait sollicités et les accumulera, lui qui sera député, sénateur, ministre, président du Conseil, président du Sénat, et pour couronner le tout président de la République.

Après ce détour de quelques années Gaston Doumergue s'achemine donc vers son destin politique

NOTES DU CHAPITRE 1 : Gastounet.

- (1) **A. de Saint-Aulaire**, Confession d'un vieux diplomate, Flammarion, 1953. Il ajoute qu'elle aurait encore dit : "Monsieur le Président, j'ai envie de vous embrasser sur les deux joues, car elles sont aussi fraîches et roses que les fesses d'un nouveau né".
- (2) **En comptant bien entendu la présidence du prince Louis-Napoléon**.
- (3) **A. Thibaudet**, La république des professeurs, Grasset, 1927.
- (4) R. L. L'Europe nouvelle, 21 juin 1924.
- (5) **Maurice-Verne**, Le Président Doumergue, Berger-Levrault, 1925.
- (6) **R. Huard**, Le mouvement républicain en Bas-Languedoc, Presse de la F.N.S.P., 1982. cf. aussi **Les lieux de mémoire**, T.1 La République, Gallimard, 1984 (notamment le 14-juillet), **M. Agulhon**, La vie sociale en Provence intérieure au lendemain de la Révolution, Clavreuil, 1971, et **M. Agulhon**, La République au village, Plon, 1970.
- (7) **M. Sementary**, Les Présidents de la République et leurs familles, Christian, 1982.
- (8) **C. Audry**, Françoise l'ascendante, N. R. F. Gallimard 1986. Il s'agit d'un roman consacré à Françoise Pattus, mère de Gaston Doumergue.
- (9) **C. Audry**, Françoise l'ascendante, op. cité.
- (10) **P. Lafue**, Gaston Doumergue, sa vie et son destin, Plon, 1933. Pierre Lafue est l'un des rares biographes de G. Doumergue, son étude très hagiographique pour des raisons sur lesquelles nous reviendrons, offre l'intérêt, et présente l'inconvénient d'avoir été écrite sous le contrôle du président.
- (11) **C. Audry**, Françoise l'ascendante... op. cité.
- (12) **C. Audry**, Françoise l'ascendante... op. cité.
- (13) **Maurice-Verne**, Le Président Doumergue... op. cité.
- (14) Cette véranda s'est depuis écroulée.
- (15) **C. Audry**, Françoise l'ascendante ... op. cité.
- (16) Cette statue se trouve encore aujourd'hui à Aigues-Vives. P. Lafue a osé hasarder que sa présence a pu influencer sur le destin de Gaston Doumergue ! Ce dernier à sa mort a légué sa maison à la municipalité d'Aigues-Vives qui vient de l'ouvrir au public en septembre 1987, lors du cinquantenaire de la mort du président.
- (17) **C. Audry**, Françoise l'ascendante... op. cité.
- (18) Archives Mairie d'Aigues-Vives. Ces archives se trouvent dans la maison natale de Gaston Doumergue.
- (19) **C. Audry**... op. cité.
- (20) **A. Dansette**, Histoire des présidents de la République de Louis-Napoléon Bonaparte à Charles de Gaulle. Le livre du contemporain (1960). Il a sans doute recueillie l'anecdote dans le livre de P. Lafue à qui elle a été racontée par G. Doumergue lui-même.



- (21) C. Audry... op. cité.
- (22) Archives Mairie d'Aigues-Vives.
- (23) Archives Mairie d'Aigues-Vives.
- (24) Archives Mairie d'Aigues-Vives.
- (25) Archives Mairie d'Aigues-Vives.
- (26) **Témoignage de Colette Audry** : "Françoise Doumergue était professeur de musique. Elle jouait de la harpe". Restée célibataire elle est morte en 1987. "C'était une vieille fille, un peu "fofolle", pétulante qui avait vécu en tête à tête avec sa mère dans le souvenir amer de cette aventure malheureuse". **Témoignage confirmée par Mme. Durand-Gasselín.**
- (27) C. Audry... op. cité.
- (28) C. Audry... op. cité.
- (29) C. Audry raconte qu'il lui reprochait souvent de mettre de l'ail dans sa cuisine, et qu'il s'amusait de la mauvaise foi qu'elle mettait à le nier, ou encore qu'il s'énervait de l'occupation qu'elle se découvrirait chaque fois au moment de passer à table. "Tu obligeais les autres à t'attendre. Était-ce un résidu de la vieille lutte sans trêve entre toi et ton mari ? " Françoise l'ascendante... op. cité.
- (30) **G. Doumergue se mariera à la fin de son septennat en 1931 à l'âge de 68 ans. Nous reviendrons sur ce mariage. Sa mère est morte en 1920.**
- (31) Paris-Soir 19 juin 1937.
- (32) A mes chers Parents.  
à l'occasion du renouvellement de l'année.  
La Vie (dernière strophe):  
... A Dieu, ce passé mort qu'il répare et pardonne  
A Dieu, cet avenir que lui seul a scruté  
A nous l'heure qui fuit aussitôt qu'elle sonne,  
Mais qui contient l'Eternité ! (Il est vraisemblable que ce poème a été écrit avec l'aide et sous le contrôle du pasteur). Archives Mairie d'Aigues-Vives.
- (33) **Témoignage écrit de Colette Audry et oral de Mme. Durand-Gasselín, l'une et l'autre petites-nièces de G. Doumergue.**
- (34) C. Audry, Témoignage écrit.
- (35) **Maurice-Verne**, Le Président Doumergue... op. cité.
- (36) **Maurice-Verne**, Le Président Doumergue... op. cité.
- (37) **Maurice-Verne**, Le Président Doumergue... op. cité.
- (38) **Maurice-Verne**, Le Président Doumergue... op. cité.
- (39) **Discours de Gaston Doumergue le 29 avril 1923, dans Maurice-Verne... op. cité.**
- (40) **Discours de Gaston Doumergue le 29 avril 1923, dans Maurice-Verne... op. cité.**



- (41) C. Audry, Française l'ascendante... op. cité
- (42) Maurice-Verne, Le Président Doumergue... op. cité.
- (43) Archives Mairie d'Aigues-Vives.
- (44) C. Audry, Témoignage écrit.
- (45) L'Eclairneur de Nice et du Sud-Est, 25 avril 1935.
- (46) Bibliothèque municipale de Toulouse Lmc 7499(34)Académie des Jeux floraux.
- (47) P. Lafue, Gaston Doumergue... op. cité.
- (48) Archives Mairie d'Aigues-Vives.
- (49) C. Audry : "les dettes de l'étudiant, les frasques il y en eut..." op. cité.
- (50) Archives Mairie d'Aigues-Vives.
- (51) P. Lafue... op. cité et le Crapouillot, La foire aux girouettes, janvier 1935.
- (52) Y. H. Gaudemet, Les juristes et la vie politique de la Troisième République, P.U.F. 1970.
- (53) Y. H. Gaudemet, Les juristes... op. cité.
- (54) Témoignage écrit de Colette Audry.
- (55) "Figure toi que je n'ai jamais tu le Capital, ai-je dit à mon oncle Doumergue. Ça me manque. Tu as tout à fait raison, répondit-il, on doit connaître ça. Mais tu ne vas pas te perdre là-dedans, ça n'en vaut pas la peine. J'ai ce qu'il te faut. Il est allé chercher dans sa bibliothèque l'abrégé de Deville". C. Audry, La statue, N. R. F. Gallimard, 1983.
- (56) Sa bibliothèque se trouve aujourd'hui dans sa maison natale à Aigues-Vives. Celle de Tournefeuille a finalement échoué à Aigues-Vives à la mort de Mme. Doumergue.
- (57) Témoignage de Mme. Durand-Gasselin. Ce phonographe se trouve encore aujourd'hui dans le grenier de la maison d'Aigues-Vives.
- (58) C. Audry, Française... op. cité
- (59) C. Audry, Témoignage écrit.
- (60) C. Audry, Témoignage écrit
- (61) Archives nationales AG1 31, Voyage présidentiel à Marseille.
- (62) Avant-propos de G. Doumergue dans Frédéric Mistral, Mémoires et récits, Girard, 1937.
- (63) Archives nationales AG1 36, Voyage présidentiel Toulon-Algérie.
- (64) N. Lasserre, Aigues-Vives et ses hommes célèbres. Microfilm- Archives départementales du Gard 4 Mi 39.
- (65) N. Lasserre et Maurice-Verne... op. cités.
- (66) N. Lasserre et Maurice-Verne... op. cités.
- (67) Archives nationales AG1 30 Voyage à Lyon, Banquet offert par la municipalité et le conseil général du Rhône. 6 et 7 mars 1926.
- (68) Archives nationales AG1 86 Voyage dans l'Aude. Banquet offert par la municipalité de Carcassonne et le conseil général de l'Aude le 22 juillet 1928.
- (69) Archives nationales AG1 86 Banquet Chambre de commerce, Municipalité et conseil général-Marseille le 24 avril 1927.

- (70) Archives nationales AG1 87. Banquet de Nice le 9 avril 1931
- (71) Archives nationales AG1 86. Banquet municipalité de Nîmes : 12 octobre 1924.
- (72) A. Dansette, Histoire des présidents de la République... op. cité.
- (73) E. Bonnefous, Histoire politique de la Troisième République P.U.F. (1956-1967).
- (74) A. Ferry, Les carnets secrets d'Abel Ferry, Grasset, 1957.
- (75) C. Audry, Témoignage écrit.
- (76) J.O. Débats parlementaires Chambre des députés 26 février 1898.
- (77) J.O. Débats parlementaires. Chambre des députés 28 mars 1901.
- (78) J.O. Débats parlementaires. Chambre des députés 5 juin 1899.
- (79) P. Bertucci, Les ouvriers de la République-Panthéon, démocratique 1908.
- (80) E. de Nalèche, Notice sur la vie et les travaux de M. Gaston Doumergue, Académie des sciences morales et politiques, Firmin-Didot. 1939.
- (81) P. Lesourd, Les Présidents de la République dans l'histoire de France... op. cité
- (82) Maurice-Verne, Le Président Doumergue... op. cité.
- (83) H. Dubief, Le déclin de la Troisième République, coll. Points. Seuil, 1976.
- (84) A. Ferry, Les carnets secrets... op. cité.
- (85) Article anonyme, M. Gaston Doumergue, La Revue universelle, 15 septembre 1923.
- (86) cité dans G. Poisson, L'Elysée, histoire d'un palais, Librairie académique, Perrin, 1979.
- (87) R. Brasillach, Notre avant-guerre, Plon, 1941.
- (88) Article anonyme, M. Gaston Doumergue, La Revue universelle, 15 septembre 1923.
- (89) A. Guérin, Le septennat de M. Doumergue, L'Europe Nouvelle, 9 mai 1931.
- (90) Paris-Soir 5 mai 1932.
- (91) M. Martin du Gard, Les Mémoires, T.1 et 2, Flammarion, 1957.
- (92) G. Suarez, Briand, Plon, tome 1, 1938.
- (93) W. Shirer, La chute de la 3e république, Stock, 1970.
- (94) H. Dubief, Le déclin de la 3e république... op. cité.
- (95) D. de Bizemont, Présidence et Présidents, Historia, N° hors série N°19.
- (96) G. Poisson, L'Elysée histoire d'un palais... op. cité.
- (97) J. B. Duroselle, L'Europe de 1815 à nos jours, Neile Cléo, P.U.F. 1964.
- (98) P. Lesourd, Les présidents de la République... op. cité.

- (99) R. Escaich, Les monstres sacrés de la Troisième République, J. Dullis, 1974.
- (100) D. Frémy, Quid des présidents de la République, R. Laffont.
- (101) P. Lesourd, Les présidents de la République... op. cité
- (102) R. Girardet, Mythes et mythologies politiques, Seuil 1986.
- (103) Historia, Les années folles (1919-1931), N° 11, 1961.
- (104) P. Lafue, Pris sur le vif, Del Duca, 1978.
- (105) G. Suarez, Briand... op. cité.
- (106) **Témoignage écrit de Colette Audry. Cette description physique diffère sensiblement de celle de D. Frémy dans le Quid des présidents de la République : "Il a des cheveux blancs qui ont été blonds, une moustache encore blonde, des yeux bleu foncé". Les témoignages de ceux qui l'ont connu (Mme. Durand-Gasselín, Maurice-Verne etc.) confirment celui de C. Audry.**
- (107) P. Reynaud, Mémoires, t.1 Venu de ma montagne, Flammarion, 1960.
- (108) **Témoignages de C. Audry et Mme. Durand-Gasselín.**
- (109) **Témoignage de Mme Durand-Gasselín et de N. Lasserre, Aigues-Vives et ses hommes célèbres, op. cité.**
- (110) CH. Le Gras, Le rotary d'Avignon au congrès de Vienne, Lettre de G. Doumergue, Imp. Artistique, 1931.
- (111) P. Lafue, Pris sur le vif, op. cité.
- (112) G. Suarez, Briand, op. cité.
- (113) R. L., Monsieur G. Doumergue, Président de la République française, L'Europe nouvelle, 9 mai 1931.
- (114) **Ignotus, Monsieur G. Doumergue, Revue de Paris, T 4, juillet/aout 1924.**
- (115) E. Julia, Chroniques politiques et économiques du Temps, 1920-1927, éd. du Temps 1936.
- (116) **Article anonyme, Monsieur G. Doumergue, La Revue universelle, 15 mars 1923.**
- (117) **M. Barrès, La prépondérance des Méridionaux. Le Gaulois 29 juin 1903, cf. communication de J. Estèbe : "L'image du politicien méridional sous la Troisième République (1871-1914)", 2e colloque de Littérature régionale, Pau, 14 et 15 mai 1982.**
- (118) P. Pujol, La Cèvenne protestante, T. II de J. Ferry à G. Doumergue, Librairie protestante, 1964.
- (119) **Archives départementales du Gard 3M 1135.**
- (120) **Internationales Freimaurer Lexicon, p. 377.**
- (121) Bulletin hebdomadaire des travaux de la franc-maçonnerie, 24e année, Samedi 12 mai 1906. **A ce même banquet participent Pelletan, Bourrat et Gervais.**
- (122) **Mildred J. Headings, French Freemasonry under the Third Republic, The John Hopkins Press, Baltimore, 1949.**
- (123) **A. Werth, The Twilight of France, New-York, 1942.**

(124) **Confirmations écrites de D. Ligou** (cf. Dictionnaire de la franc-maçonnerie, P.U.F., 1987) **et de A. Combes** (Institut d'Etudes et de Recherches Maçonniques). **Pour ce dernier** : "Mon sentiment personnel est que G. Doumergue bien que radical était trop modéré pour se plaire dans l'ambiance maçonnique à partir des années 1880. Les loges se situaient de plus en plus dans l'aile gauche du radicalisme, quand elles n'étaient pas gagnées aux idées socialistes".

(125) **Les archives de cette loge, dépouillées rue Cadet, des années 1876 à 1907 ont été soigneusement expurgées sous Vichy. Aucune trace de G. Doumergue. Les documents dans lesquels auraient pu apparaître son nom ont été retirés (par exemple les listes des membres de la loge).**

(126) **D. Ligou**, Dictionnaire de la franc-maçonnerie, op. cité

(127) **Mildred J. Headings**, French freemasonry... op. cité.

(128) **A. Werth**, The Twilight of France... op. cité. (p. 183)

(129) **Répertoire maçonnique** publié par les bureaux de l'association anti-maçonnique de France, et **Répertoire anti-maçonnique** : le Grand Orient de France.

(130) "A Nîmes, il fréquente l'étude de Me Roger, avoué. Chargé de plaider un petit procès qu'il perd, Doumergue dépense pour son usage personnel le montant de la condamnation et des frais que son client lui avait confié.

Il emprunte avec facilité un ou deux louis à ses collègues, en oubliant méthodiquement de les rendre.

Un Nîmois lui prête des ouvrages pornographiques : il s'en délecte, puis les porte au bouquiniste, lequel les propose à leur propriétaire légitime. On ferme les yeux. Il est couvert par l'austérité et la tenue du monde protestant nîmois.

Un beau jour, il vend des livres empruntés à la bibliothèque des avocats et, contraint d'avouer devant le bâtonnier, Me Léonce de Castelneau, il doit donner sa démission..." **L'Action Française 19 février 1923. Et Maurras de conclure** : "Nous nous permettons de désirer que le second personnage de la République ne soit pas affublé d'un casier déshonorant".

(131) **L. Marcellin**, Politique et politiciens d'après-guerre, La Renaissance du Livre, Paris 1923.

(132) **Plus tard il s'inscrit au Barreau de Paris, mais il ne plaidera jamais plus, tout entier adonné à sa carrière politique. Il ne compte pas parmi ces avocats d'affaires qui ont pu parfois confondre leurs intérêts privés avec ceux de l'Etat**, cf. **J. N. Jeanneney**, L'argent caché, Seuil, Paris, 1984.

(133) **P. Lafue**, Pris sur le vif... op. cité et **P. Lafue**, G. Doumergue, sa vie... op. cité.

(134) **A. de Pourville**, Les défenses de l'Indochine, Padone, Paris, 1905.

(135) **P. Lafue**, G. Doumergue, sa vie... op. cité.

(136) **N. Lasserre**, Aigues-Vives et ses hommes célèbres... op. cité.



- (137) N. Lasserre, Aigues-Vives et ses... op. cité.
- (138) Archives nationales AG1 87, Discours réception à Oran, Municipalité, Conseil général et Chambre de commerce, 12 mai 1930.
- (139) P. Lafue, G. Doumergue sa vie... op. cité.
- (140) D. Fremy, Quid des Présidents... op. cité.
- (141) Ch. Benoist, Souvenirs 1902 - 1933, Plon, 1934.
- (142) P. Lafue, G. Doumergue sa vie... op. cité.
- (143) D. Fremy, Quid des Présidents... op. cité.
- (144) P. Lesourd, Les Présidents de la République... op. cité.
- (145) C. Audry, Françoise l'ascendante... op. cité.
- (146) C. Audry, Françoise l'ascendante... op. cité.
- (147) C. Audry, Françoise l'ascendante... op. cité.
- (148) C. Audry, Françoise l'ascendante... op. cité.
- (149) C. Audry, Françoise l'ascendante... op. cité.
- (150) Maurice-Verne, Le président Doumergue... op. cité.

## CHAPITRE 2 "UN DEPUTE QUI PROMET..."

### 1 Des élections assurées.

"Je l'ai rencontré souvent dans une maison amie au temps où il n'était encore qu'un député qui promettait... (1)". **Gaston Doumergue va réussir en effet à succéder à Emile Jamais (2).** "Comment on devient député, se demandera plus tard Robert de Jouvenel, le plus simple est évidemment d'avoir un père qui le soit... on peut le devenir aussi par l'industrie... les loges maçonniques, les comités électoraux et les sociétés de gymnastique peuvent aussi vous conduire, même beaucoup plus rapidement au même but (3)". **En ce qui concerne Gaston Doumergue nous savons que c'est la mobilisation de son village qui l'a conduit à se présenter. Il sera élu député à quatre reprises en 1893, 1898, 1902 et 1906. Après il s'orientera vers le Sénat où il siègera de 1910 à 1924.**

Aigues-Vives voulait conserver un député qui soit originaire du village, aussi toute la population va aider le jeune candidat. Dès son arrivée "à la gare on l'accueille, on l'enlève (4)" "Le coût de la campagne, modeste à l'époque, fut couvert par les partisans... (5)" **et par sa mère qui lui consacre ses économies (3.000 F) (6).** Surtout les **négociants vont mettre à son service leurs équipages** "... les déplacements assurés par eux, car tu n'étais pas riche, et tu avais dû te défaire du cheval et de la voiture... chaque jour en fin d'après-midi, un ami du candidat venait le prendre dans sa calèche pour faire la tournée des préaux alentour. Il rentrait passé minuit, presque aphone (7)". "Sa première conférence est écoutée avec intérêt... (8)". **La tâche n'est pas facile, il doit affronter neuf adversaires parmi lesquels les plus dangereux sont Elie Peyron, avocat à Nîmes, radical-socialiste, Paul Bonnard lui aussi avocat, candidat républicain, Nicolas Lasserre socialiste, et surtout celui que l'on donne favori : Maruejol, conseiller général et maire de Nîmes.**

Gaston Doumergue se présente quant à lui sous l'étiquette "républicain-progressiste". Dans sa profession de foi il répond d'abord à ceux qui lui objectent qu'il est peu connu : "Je n'ai jamais il est vrai, sauf lors des élections municipales de Nîmes en 1889, sollicité ni obtenu de mandat électif..." **mais habilement il fait remarquer que c'était parce qu'il n'avait pas à le faire tant qu'Emile Jamais "le maître de ma jeunesse" était encore en vie. Il se contentait alors "de le suivre modestement". Aujourd'hui il se présente "avec le programme radical progressiste. Ce programme je l'ai signé en 1889, quand le parti radical me fit l'honneur de me choisir comme l'un de ses candidats aux élections municipales de Nîmes". Il en expose les grandes lignes. On y retrouve les grands thèmes du radicalisme. En politique, lui qui sera plus tard un défenseur des prérogatives du Sénat, il est favorable à la suppression du suffrage à deux degrés, à la modification des attributions de la Chambre Haute, en sorte d'assurer la prédominan-**

ce de la Chambre des députés, et bien sûr réclame la séparation des Eglises et de l'Etat avec le vote préalable de lois de garantie visant les associations. En matière financière et économique il énumère toute une série de mesures :

- les unes de portée nationale : comme la révision du système des impôts, avec suppression des impôts indirects, la repartition plus équitable de l'impôt foncier, et surtout, désormais au centre des débats politiques, l'établissement de l'impôt sur le revenu.
- les autres qui répondent essentiellement à des préoccupations régionales et locales. C'est ainsi que dans ce département du Gard essentiellement viticole, il souhaite le renforcement du protectionnisme agricole, la réforme de l'impôt sur les boissons, la création d'une banque de crédit agricole et demande enfin la construction de canaux nécessaires à l'irrigation, dans une région qui souffre souvent de la sécheresse. Un programme on le voit effectivement fidèle aux grandes options du radicalisme. Radical encore en matière sociale : "Je soutiendrai, promet-il, de tous mes efforts les projets dont le but sera de modifier les conditions de la concurrence sans toucher toutefois au principe de l'initiative individuelle... Ennemi de la violence, je me tiendrai toujours très loin des stationnaires ". Enfin après avoir rappelé qu'il est "un enfant du pays" il termine en déclarant ce qui sera l'une de ses grandes constantes politiques : "J'entre dans la politique sans haines, sans rancunes à assouvir... " Est-ce ce ton modéré, ou le fait que le comte de Bernis détestait Maruejol ? (9), toujours est-il qu'il va bénéficier des voix de la droite. Ce ne sera pas la dernière fois !

D'autre part Maruejol va commettre la maladresse de vouloir s'imposer comme le candidat républicain unique, perdant ainsi bien des soutiens utiles. Gaston Doumergue au contraire, avec l'aide de son comité composé de négociants habitués à la publicité, possédant "des trotteurs de race" qui facilitent ses déplacements à travers sa circonscription, et un personnel qui connaît parfaitement les villages, s'impose peu à peu et arrive en tête au premier tour. Le 17 décembre 1893 il obtient 5.307 voix contre 4.980 à Maruejol, 2.287 à Peyron, 937 à Bonnard et 925 à Lasserre. Au deuxième tour, le 31 décembre, resté seul en lice, il est élu triomphalement député de la deuxième circonscription de Nîmes avec 10.101 voix. C'est le début d'une longue carrière politique, désormais jalonnée de succès.

Au cours de cette campagne aucune référence aux grands débats qui passionnent le pays. Rien par exemple, concernant le scandale de Panama qui a éclaté l'année précédente, rien non plus sur la crise anarchiste à laquelle Gaston Doumergue sera incidemment mêlé, puisqu'il se trouvera aux côtés du président de la République Sadi Carnot, quand celui ci sera assassiné à Lyon le 24 juin 1894. Les enjeux locaux ont été ici déterminants.

On a souvent souligné le renouvellement du personnel politique à l'occasion des élections de 1889 et de 1893. Doumergue appartiendra à cette nouvelle génération, celle des Deschanel, des Leygues, des Poincaré... mais discrètement, à sa manière, c'est à l'occasion d'une élection partielle qu'il entre au Parlement.

Les années suivantes il va "agrandir son horizon par la lente conquête des sympathies locales, comme le paysan lopin par lopin, accroît son bien... Il s'organisa dans la défense de son fief... (10)". Ses élections seront à l'avenir assurées.

Effectivement l'élection de 1898 sera plus facile. D'une part elle s'inscrit dans un progrès national des radicaux qui gagnent plus de deux millions de suffrages (soit plus de 27 %) du total exprimé et leur donnent près de 150 députés, d'autre part le radicalisme se renforce dans les régions méridionales. Enfin G. Doumergue est maintenant un candidat qui a fait ses preuves, et qui est devenu un professionnel de la politique. Il est le porte-parole officiel du camp républicain : les choses sont claires, et son principal et quasiment unique adversaire est le candidat conservateur Nesmes-Desmarests. Ceux-ci vont l'attaquer sur un terrain qui a son importance dans cette région où "les opinions religieuses fixent alors les opinions politiques (11)".

Il reçoit en effet une lettre du maire de Lédanon l'avertissant que ses adversaires cherchent à organiser un vote anti-protestant : "depuis quelques jours, dans les cafés et dans la rue et en tous lieux (ils) fulminent contre les protestants... je ne crois pas me tromper en affirmant que la campagne qu'ils mènent contre le protestantisme est absolument dirigée contre vous (12)". Le maire de Beaucaire l'assure en revanche, du soutien discret du parti républicain modéré (13). Ce sera, dès ses débuts l'un des grands atouts de Gaston Doumergue de pouvoir compter sur le concours des électeurs modérés.

Finalement il est élu dès le premier tour avec 11.514 voix contre 4.795 voix à son adversaire conservateur. Dans tous les cantons il améliore son score par rapport aux élections précédentes. Partout aussi bien dans les cantons de Vauvert, Sommières, Beaucaire, que de Aigues-Mortes, ou Saint-Gilles il progresse, alors qu'à la différence de l'élection précédente, il n'était plus le seul candidat en lice au second tour. Ainsi en une législature il a réussi à s'implanter solidement.

Sa profession de foi nous donne un élément de son succès. Il a abandonné le genre énumératif qui caractérisait son précédent programme. Plus générale elle se place d'abord sur le terrain de la défense de la République : "L'Heure est grave pour la République. L'aveuglement d'un certain nombre de républicains joint à la complicité et aux manœuvres coupables de quelques autres a rendu aux ennemis traditionnels de la démocratie... une audace et des espérances qui s'affirment et qui croissent de jour en jour... (14)".



C'est pour cette raison qu'il souhaite diverses réformes. Ce sont pour la plupart celles déjà énumérées en 1893, mais cette fois la liste se limite aux grandes questions : réforme de la constitution, impôt sur le revenu, réduction du service militaire à deux ans, et le vote des lois nécessaires pour améliorer les conditions de travail. Le député sortant qu'il est, maîtrise mieux son programme.

Radical, tout en défendant la propriété individuelle il s'élève "contre les grands monopoles économiques et financiers", réclame "le vote d'une loi générale sur la liberté d'association" en vue d'organiser la séparation des Eglises et de l'Etat : "qui fait partie du vieux programme républicain", et aligne une série de revendications locales où figurent la défense de la viticulture par le biais de mesures fiscales et douanières, et l'exécution de grands travaux publics (construction de canaux) nécessaires et utiles à l'économie régionale.

Enfin "ennemi de la violence qui ne peut que compromettre les meilleures causes... (il ne s'affirme pas moins) l'adversaire absolu et irréductible de toute politique qui sous couleur de prudence... voudrait mesurer parcimonieusement les réformes et perpétuer à jamais dans notre pays un état de choses qui est encore en contradiction beaucoup trop flagrante avec l'idéal républicain et démocratique... (15)".

On comprend que cette fois Gaston Doumergue, député sortant, se présente en qualité de candidat républicain radical-socialiste.

Dans ce département, il devra mener tout au long de sa carrière, un double combat, d'une part sur sa droite contre des conservateurs souvent affirmés, voire royalistes, d'autre part sur sa gauche contre les candidats socialistes.

Le 6 juillet 1898 à la Chambre, il prend la parole pour dénoncer les conditions dans lesquelles se sont déroulées les élections dans une circonscription voisine : la deuxième circonscription d'Alès. Il ne veut pas s'arrêter "à des incidents qui sont la monnaie ordinaire de toutes les élections : je ne veux pas parler des violences, des placards injurieux, des polémiques de presse; il y en a eu dans la 2e circonscription d'Alès comme dans beaucoup d'autres... (16)".

Il veut dénoncer les pressions que le candidat royaliste, Fernand de Ramel, a exercées avec le concours des compagnies minières sur le vote des mineurs. C'est surtout la compagnie de la Grand Combe qui est visée, mais les autres ont suivi son exemple. "Les mineurs avaient été prévenus par le directeur qu'ils auraient à voter pour M. de Ramel, le candidat de l'ordre... et les compagnies, la compagnie de la Grand Combe notamment avaient fait connaître de quelle façon elles traitaient ceux qu'elles soupçonnaient d'être des hommes de désordre". Après le premier tour encore "le directeur des mines de Bessèges, a réuni ses ouvriers et leur a imposé de voter pour M. de Ramel". Et après avoir relevé d'autres pressions exercées encore par les compagnies minières sur leurs ouvriers, il conclut que "le suffrage universel avait été odieusement violé

Le cursus politique de Gaston Doumergue est l'un des plus remarquables de l'histoire républicaine. A l'exception de Poincaré, nul homme politique n'a occupé autant de fonctions. Député et sénateur du Gard, plusieurs fois ministre, deux fois président du Conseil, président du Sénat, et enfin président de la République, il n'aura rien manqué à la carrière politique de Gaston Doumergue. Il aura obtenu tous les honneurs, même s'il semble s'en étonner : «J'ai cherché seulement à faire mon devoir dans les diverses situations que j'ai occupées, et à y servir mon pays, sans aucune autre ambition que celle-là. C'est presque à mon corps défendant que j'ai été ministre, président du Conseil, président du Sénat, président de la République. Les événements en ont été la cause et non pas ma volonté...»

En soi une carrière politique aussi remplie, et réalisée avec une telle facilité justifiait à elle seule notre intérêt. Mais n'y avait-il pas une contradiction entre cette réussite exceptionnelle et la personnalité de Gaston Doumergue ? ou devait-on admettre que la médiocrité constituait le meilleur viatique du succès en politique ? Comment ne pas penser à la remarque de Viviani : «*Dans une démocratie bien organisée, Doumergue serait juge de paix en province !*». Ainsi existe un «mystère» Doumergue, à moins que le personnage ne soit pas celui que l'on nous décrit d'habitude ? Comment comprendre qu'en 1934 le pays ait eu recours à lui comme à un sauveur seul capable de lui éviter les malheurs d'une guerre civile ? Gaston Doumergue serait-il autre chose que «Gastounet» ?

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX<sup>e</sup> siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

\*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012.

Avec le soutien du

